Paraît depuis 1913

Tirage : 12 000

LA LIBERTÉ

15¢ | Vol. 64 No 10 SAINT-BONIFACE, | JEUDI 10 JUIN 1976

Inhumation définitive des restes du Père Jean-Pierre Aulneau, s.j., et de Jean-Baptiste Gaultier de La Vérendrye

Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur du Manitoba, Monsieur F.-L. Jobin, et le Consul de France à Winnipeg, Monsieur Marcel Ollivier, ont dévoilé dimanche après-midi, à Saint-Boniface, une plaque commémorative qui rend hommage à ceux qui établirent la civilisation française à l'Ouest des Grands Lacs à compter du 17e siècle.

C'est à l'occasion du 240e anniversaire de la mort du Père Jean-Pierre Aulneau, de Jean-Baptiste Gaultier de La Vérendrye, et de leurs 19 compagnons, tués dans une île du Lac des Bois en 1736, alors qu'ils faisaient partie de l'équipe du fameux Pierre Gaultier de La Vérendrye, que la Société Historique de Saint-Boniface, grâce à un don de la Fondation Macdonald Stewart de Montréal, pouvait donner suite à un projet qui remontait à 1908. En effet, lors de la découverte des ossements du Jésuite missionnaire et de ses compagnons faite en 1908 par une équipe que dirigeait Mgr Arthur Béliveau, on eut l'idée de trouver un lieu quelconque à Saint-Boniface où déposer à tout jamais ces restes, tout en rappelant le rôle important que jouèrent ces "précurseurs" de missionnaires et de voyageurs qui implantèrent la vie française dans l'Ouest canadien.

Son Excellence, Mgr Antoine Hacault, Archevêque de Saint-Boniface, solennisa l'inhumation des restes du Père Aulneau et de Jean-Baptiste La Vérendrye dans un coffre scellé qui a été fixé dans le monument dit "Aulneau-La Vérendrye".

Parmi les orateurs invités, se trouvaient Monsieur Gérard Lagacé, Président de la Société Historique de Saint-Boniface; Monsieur l'abbé Léo Couture, curé de la paroisse Cathédrale; Monsieur Robert Bockstael, représentant du Maire Stephen Juba de la Cité de Winnipeg; le Père Ludger Guy, s.j., ancien doyen du Collège universitaire de Saint-Boniface, représentant du Père Provincial des Jésuites; et Monsieur David Macdonald Stewart, Président de la Fondation Macdonald Stewart.

Les ossements ont été portés de l'enceinte de l'ancienne Cathédrale jusqu'au monument par un descendant des La Vérendrye, Monsieur Maurice Prud'homme, accompagné du Père Ludger Guy et du Père Vincent Jensen, s.j., recteur du Saint Paul's College, et précédés par quatre soldats de la Compagnie Franche de la Marine.

Les deux personnages du Père Aulneau et de Jean-Baptiste La Vérendrye, sculptures de Helen Granger Young, qui doivent accompagner le monument, seront dévoilés lors d'une autre cérémonie à l'automne.

□ □ □

Voici le texte de l'allocution du Président de La Société historique de Saint-Boniface, Monsieur Gérard Lagacé, à la cérémonie de dimanche:

"Nous mettons au repos, ce jour, les ossements du Père Jean-Pierre Aulneau, jésuite; et de Jean-Baptiste Gaultier de La Vérendrye, massacrés le 6 juin 1736 dans une île du Lac des Bois par un parti de Sioux.

La longue marche vers l'Ouest des La Vérendrye, père et fils, avait débuté en 1731. Les explorateurs et les voyageurs de la traite étaient souvent accompagnés de missionnaires. Et c'est ainsi que le Père Aulneau se trouvait du groupe des 21 Français qui s'étaient arrêtés dans cette île du Lac des Bois au cours d'un voyage que l'on pourrait aujourd'hui qualifier de logistique puisqu'il s'agissait entre autres choses de transport de marchandises.

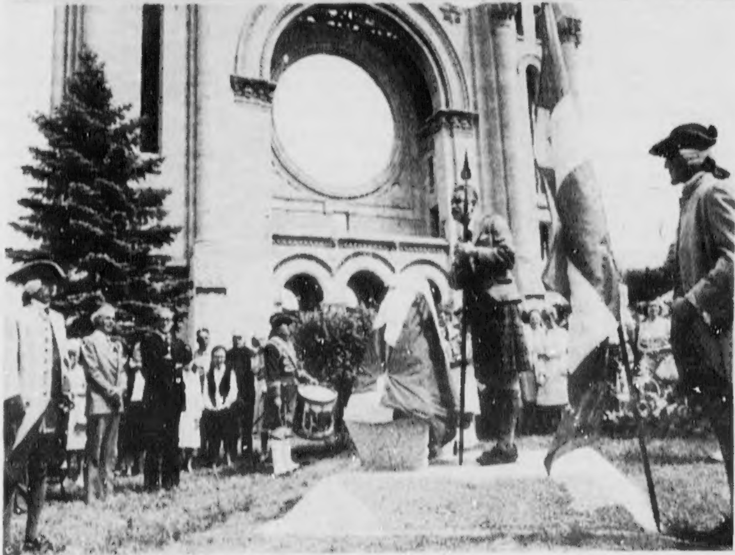
Tout au long de la longue marche vers l'Ouest, les rivières et les lacs, et les forêts et les plaines, au-delà de mille milles des bases d'opérations de l'Est, retentirent de l'accent français. Graduellement, ces hommes extraordinaires, poussant toujours plus avant vers l'Ouest, construisant des forts, fondant des établissements, marquaient ces lieux nouveaux de la civilisation française.

Jean-Baptiste de La Vérendrye, le 6 juin 1736, était en voyage sur l'ordre de son père et à la demande du Père Aulneau. Fidèle associé de son père, c'est lui qui avait entrepris la construction du fort Saint-Charles et c'est à quelques milles de ce fort que lui et ses compagnons trouvèrent la mort. Les ossements de ces infortunés demeurèrent en terre de l'Ouest, comme pour en conserver la possession.

(suite, page 3)







MAURICE ASSELIN

Photo du haut: Un détachement de la Compagnie Franche de la Marine, venu de Montréal, arrive au cimetière en formation. Au centre, une partie des dignitaires. On reconnaît à partir de la gauche, le Père Martial Caron, s.j., Monsieur David Macdonald Stewart, le président de la Fondation Macdonald Stewart, le Consul de France à Winnipeg, Monsieur Marcel Ollivier s'entretenant avec le Père Ludger Guy, s.j., ancien recteur du Collège de Saint-Boniface, le président de La Société historique de Saint-Boniface, Monsieur Gérard Lagacé, et le Lieutenant-Gouverneur du Manitoba, Monsieur F.-L. Jobin. En bas, M. David Macdonald Stewart s'adresse à l'assistance.

Voir, page 4
PRISE DE POSITION DES PROFESSEURS DU SECONDAIRE DU COLLÈGE DE SAINT-BONIFACE

Éditorial

UN JOURNAL LU

LA LIBERTÉ vient de se mériter, une fois encore, des prix d'excellence et des mentions honorables nombreuses (voir, page 3). L'an dernier, LA LIBERTÉ s'est méritée le premier prix parmi les journaux de sa catégorie pour ses pages de rédaction. Cela doit vouloir dire quelque chose, que le journal est bien fait.

Or certains esprits chagrins, pour des raisons qui vont de l'ignorance à de petits intérêts personnels, prétendent que LA LIBERTÉ "n'est pas lue", que le journal "ne rejoint pas tout le monde", ce qu'ils ne sont d'ailleurs nullement en état de savoir ou de démontrer.

Que LA LIBERTÉ ne soit pas lue, cela est faux. Et nous sommes bien placés pour le savoir. Au contraire, LA LIBERTÉ est plus lue que jamais, et son influence va grandissant. Si les gens commencent à se réveiller ici et là, sur la question de l'enseignement, par exemple, question qui est primordiale au Manitoba français puisque de sa solution dépend l'avenir du français en cette province, si des groupes s'organisent, se sont formés pour passer à l'action, c'est que sans relâche, LA LIBERTÉ, depuis un an, traite de la question et apporte son appui aux organisations qui ont oeuvré et qui oeuvrent sur le terrain.

LA LIBERTÉ est un journal sérieux. LA LIBERTÉ n'est pas une entreprise commerciale. LA LIBERTÉ n'est pas une feuille à potins. Il semble falloir le répéter à certains. LA LIBERTÉ se préoccupe de l'avenir des Franco-Manitobains, du respect de leurs droits. LA LIBERTÉ, c'est cela d'abord, un journal d'information et d'éducation. Le reste vient ensuite et, bien sûr, LA LIBERTÉ annoncera des anniversaires, des nominations, des événements sociaux locaux, transmettra les échos des paroisses de la campagne, fera état des événements artistiques au sein de la communauté, honorera les communiqués des groupes et organismes, etc.

Il est remarquable que ceux qui critiquent LA LIBERTÉ regroupent a) ceux qui ne savent pas lire; b) ceux qui ne lisent rien; c) certains Franco-Manitobains qui conversent entre eux en anglais; d) certains petits esprits qui croient que le journal devrait faire leur promotion; e) peut-être quelques jaloux.

Il n'est pas un journal qui "rejoint" toute une population. Cela n'existe pas. Il y a six millions de Québécois, et le tirage du meilleur et très influent journal au Québec, Le Devoir, atteint à peine 30,000. Le quotidien Le Droit, d'Ottawa, fondé il y a soixante ans par les Pères Oblats à l'intention des Franco-Ontariens, paraît au sein d'un bassin de quelque 150,000 francophones et tire à 50,000 exemplaires dont 70 pour cent sont distribués au Québec. Le tirage de La Presse, grand quotidien montréalais, se situe aux environs de 200,000. Plus près de nous, du côté de la presse électronique, quelle portion de la population les stations franco-manitobaines CKSB et CBWFT atteignent-elles, même avec leurs stations de retransmission à Sainte-Rose et à Saint-Lazare?

Rejoindre tout le monde? Allons donc! Ceux qui ne lisent pas, généralement, ne liront pas. Ceux qui s'intéressent à peu ou ne s'intéressent à rien, généralement, continueront à s'intéresser à peu ou à ne s'intéresser à rien et se contentent, se contenteront de "portraits" ou d' "images", leur univers se limitant probablement à leur "char", leurs "sports" et leur bière.

Pas lue, LA LIBERTÉ? Allons donc! Le Club des Amis de Bicolo comptait la semaine dernière 3,481 membres... Il semble que les petits soient plus intelligents que certains grands...

Jean-Jacques Le François

Lettres à LA LIBERTÉ

Beau témoignage

Monsieur Le François,

J'aimerais d'abord remercier l'équipe du journal La Liberté pour le beau travail de renseignement qu'elle fait auprès de la population franco-manitobaine, tant au domaine de l'éducation que culturel. Je lui offre mes félicitations les plus sincères pour les honneurs qu'elle s'est vu décerner lors du récent Congrès de l'Association des Hebdos du Canada.

J'espère, M. Le François, que vous continuerez à nous renseigner par la voix de La Liberté de ce qui se passe au point de vue éducation française au Manitoba. Peut-être par ce moyen pourrons-nous rapatrier ceux des nôtres qui sont déjà assimilés au point de ne pouvoir comprendre les avantages réels que nous apporte un document tel que "Pour un Réseau d'écoles françaises" présenté par le Bureau de l'Education Française.

Je trouve cela malheureux, même tragique, que des personnes critiquent à tort et à travers un document qui a demandé tant d'expertise et de recherche, sans même s'être donné la peine d'en prendre connaissance. Ils se dévouent, ainsi que leurs enfants, à demeurer des citoyens de deuxième classe, car il est sûr et certain que nombreux seront les anglophones qui deviendront bilingues, tandis que plusieurs des nôtres deviendront unilingues anglais.

Veuillez agréer, M. Le François, mes plus sincères salutations et longue vie à notre journal La Liberté.

Mme Constance Bradet
83, rue Youville
Saint-Boniface

M. Le François —

Il y a quelques années déjà qu'on ne paie pas d'abonnement à La Liberté. Permettez-moi de faire ce petit don au journal, en espérant que d'autres feront de même, pour permettre à La Liberté de continuer son beau travail.

Soyez assuré que chaque semaine je lis mon journal "La Liberté" en entier.

Bien sincèrement,
Constance Bradet

Approbation

Cher monsieur,

M. Jean-Jacques Le François, nous tenons à vous féliciter de l'éditorial intitulé "Résultats importants d'une recherche et outrecuidance" qui est paru dans **LA LIBERTÉ** de jeudi, 3 juin. Nous regrettons aussi de vous informer que non seulement à Saint-Boniface, mais aussi à la division scolaire du Norwood nous retrouvons des "gens totalement ignorants, obtus, bornés, bouchés complètement ou/et intellectuellement malhonnêtes".

Bien à vous,

M. et Mme Gérald Arnaud

Elle adore le Manitoba

Monsieur le Rédacteur,

Bonjour, je suis une Française de France, qui adore le Manitoba car j'ai plusieurs centaines de cousins Manitobains.

Avez-vous envie de connaître notre façon de vivre, désirez-vous avoir des recettes de cuisine, des conseils pour un voyage en France... Je suis là.

Je suis votre amie et répondrai avec plaisir aux questions (si elles sont dans la limite de mes possibilités) que vous voudrez bien me poser.

Je suis allée deux fois en voyage au Manitoba et j'ai trouvé les Français extrêmement aimables et gentils. Je suis toute prête à être votre amie. A bientôt.

F. Billon
11, rue de la République
38000 GRENOBLE
FRANCE

L'HOMME
EST UN LOUP
POUR L'HOMME

Élégants remerciements

M. J.-Jacques Le François
Rédacteur en chef
La Liberté

M. Le François,

Je tiens à vous remercier publiquement pour la merveilleuse attention que vous avez accordée à notre programme d'expositions durant l'année. Vos reportages ainsi que votre fidélité à publier nos photographies et communiqués ont beaucoup fait pour intéresser les gens.

Je connais de nombreux artistes anglophones à Winnipeg qui envient ce rapport étroit qui existe dans le milieu francophone, entre les organisations dites culturelles, les media et le public.

Je voudrais remercier également tous ceux et celles qui ont participé à notre programme, soit comme personnes de ressources, artistes-exposants concurrents, prêteurs, invités d'honneur, visiteurs, ou même encore comme surveillants et collectionneurs.

Nos dossiers révèlent que depuis septembre dernier une moyenne de 2000 personnes par mois ont visité nos expositions (tenant compte de toutes les autres activités qui se déroulèrent au Centre). Je n'inclus pas là-dedans les foules du Festival du Voyageur.

Nous avons fait appel à plus de 69 personnes pour renseignements ou autres et comptons environ 56 prêteurs et 38 ventes. Cela sans compter les petites expositions qui eurent lieu dans le Foyer, notamment celles des Editions du Blé, des Filles de Pionnières ainsi que l'exposition de marionnettes.

Chiffres à part nous espérons que ces expositions auront démontré que l'art et l'artisanat ne sont pas des activités étrangères aux francophones du Manitoba. En offrant ainsi un lieu de rencontre et de comparaison, nous espérons avoir contribué à ce que chacun prenne confiance en ses habiletés, et qu'il s'intéresse d'autant plus vivement à en faire profiter la population toute entière.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Bernard Mulaire
Responsable
des expositions

N.D.L.R.— Il est réconfortant de s'apercevoir qu'il existe des gens qui apprécient nos efforts.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français.
Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.
DIRECTEUR : Marcien Emond.
REDACTEUR EN CHEF : Jean-Jacques Le François.
SERVICE DES ANNONCES COMMERCIALES : René Guyot. Au téléphone : 247-4823.

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTE. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone : 247-4823.
L'abonnement annuel coûte $7.50 au Canada. $8.50 aux Etats-Unis, et $9.50 dans les autres pays.
LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2.
Enregistrée comme courrier de deuxième classe : no 0477.

L'HEURE DE TOMBÉE

Nous rappelons à nos correspondants que l'heure de tombée, à LA LIBERTÉ, est le VENDREDI à 15 heures.

Lettres à LA LIBERTÉ

Ils veulent l'école "mixte"

Monsieur le Rédacteur,

Nous, des parents du Précieux-Sang, voulons une école française, cependant nous tenons à avoir un programme complet de "Language Arts" ainsi que les sciences et mathématiques enseignées en anglais. Ceci est plus ou moins ce qui a existé à l'école du Précieux-Sang auparavant. Pourquoi changer? Ce qui compte ce n'est pas la quantité d'une langue enseignée mais la qualité.

L'école du Précieux-Sang est une école publique, alors elle devrait répondre aux besoins de chaque individu, ainsi respectant le choix des parents. Le Bill 113 nous donne ce droit. La langue de travail au Manitoba, pour la plupart, est l'anglais.

Donc, nous croyons que c'est important, que nos enfants possèdent et connaissent suffisamment d'anglais et de français pour mieux fonctionner dans cette province.

Selon le psychologue Wilder Penfield, c'est à l'élémentaire que les enfants sont plus réceptifs à la langue, soit maternelle, soit seconde. Nous croyons sincèrement que les élèves qui suivent un programme bilingue sont mieux préparés à faire un choix de collèges, universités, écoles techniques, etc... plus tard dans la vie.

Nous avons tous, idées diverses, valeurs et principes différents, mais nous pouvons quand même nous comprendre, nous épauler, nous entraider, et même nous aimer. Quand bien même qu'à présent, il y a discorde, espérons que bientôt l'harmonie régnera encore au Précieux-Sang.

des parents voulant un programme bilingue à l'école Précieux-Sang,

Roland & Johanne Fontaine
Sam & Inez Duguay
153, Des Meurons
Saint-Boniface, Man.
R2H 2M4

Congrès de "La Ligue pour la Vie"

Le samedi, 1er mai, à l'hôtel Viscount Gort, eut lieu le congrès annuel de la "Ligue pour la vie" du Manitoba auquel assistèrent quelque 150 délégués de diverses régions de la province. La Ligue des Femmes Catholiques de la section Cathédrale y était représentée par quatre membres ainsi que par quatre étudiantes invitées du Collège de Saint-Boniface et de l'Institut Collégial Louis-Riel.

Tout en étant une occasion de rencontres amicales, le congrès offrit des sessions d'information très intéressantes sur les conditions actuelles des adoptions dans notre province et sur le travail accompli par le "Pregnancy Distress Service" de Winnipeg.

La conférencière invitée fut Madame Gwen Landolt, de Toronto, présidente nationale de "L'Alliance pour la vie", organisme centralisant les 80 groupements pro-vie des provinces. Madame Landolt, avocate, fit valoir surtout les droits civils de l'enfant avant sa naissance. Elle fit mention particulière de l'anniversaire, le 29 mai, de la présentation au Parlement du Canada, de la pétition d'un million de signatures en défense de la vie naissante, et de l'urgence, aujourd'hui, de faire suite à cette démarche.

Dans le bref accompagnant cette pétition on demandait au gouvernement d'accorder à l'enfant avant sa naissance, la considération et la protection au même titre que l'enfant né ce jour même. En effet, la proposition de l'élargissement des lois sur l'avortement est une menace au droit primordial de l'enfant, qui est le droit à la vie. Tel que l'indique son nom, la "Ligue pour la vie" du Manitoba a pour but de promouvoir un profond respect de la vie humaine, de la conception à l'âge avancé. C'est en défense de la vie naissante que cette organisation se dévoue plus particulièrement depuis quelques années.

Dans une société en proie à la violence sous toutes ses formes, s'ajoute un autre aspect de la violence qui est la destruction d'une vie innocente et sans défense. Il s'agit bien de l'avortement thérapeutique dont le nombre effarant s'est élevé à 170,000 au Canada durant la période de 1969 à 1974. Comparons ce chiffre aux 40,000 victimes canadiennes de la dernière guerre mondiale! Si l'on considère en plus, que ceci implique au moins 170,000 parents et 170,000 interventions de la part de médecins et d'infirmières dont la vocation est la protection de la vie, on se demande s'il s'agit bien d'une société civilisée!

(suite, page 18)

Le Comité de Parents provincial s'organise

Lors d'un colloque tenu le 30 mai 1976, le Comité de Parents provincial, qui n'existait jusque-là que comme organisme intérimaire, a reçu son mandat officiel, établi ses objectifs et s'est constitué un conseil exécutif provisoire qui fonctionnera jusqu'à la législation de l'organisme. Cela se fera au cours du premier congrès du C.P.P. qui se tiendra d'ici un an.

Le C.P.P. a reçu comme mandat de travailler à réaliser l'unité au sein des parents qui désirent l'éducation française pour leurs enfants, d'agir comme organisme d'information de façon à mettre les Franco-Manitobains préoccupés de l'enseignement en français bien au courant de ce que cela représente, de former des comités de parents là où le besoin existe, c'est-à-dire là où il y a des programmes ou des écoles françaises. Le C.P.P. veut aussi travailler à promouvoir la culture française dans les écoles où existent et existeront des programmes français.

Le C.P.P. a des objectifs à court et à long terme. A court terme, établir des liens avec les endroits, les écoles où le français est enseigné, où il n'existe pas de comités de parents. A long terme, l'établissement du réseau d'écoles françaises tel que préconisé par le B.E.F. dans son document intitulé "Pour un réseau d'écoles françaises".

Le comité exécutif est constitué de quatre officiels permanents assistés d'un représentant de chaque division scolaire où l'on enseigne le français comme langue première: Docteur Henri Marcoux, président; M. Roger Dubois, vice-président; Mme Madeleine Lafond, secrétaire; M. Alfred Legault, trésorier. Représentant les divisions: Mme Anne-Marie Sherwood (Rivière-Seine), M. Jean-Louis Ouellette (Saint-Vital), Mme Agnès Préfontaine (Saint-Boniface), Mme Marcelle Dupont (Saint-Georges), Mme Lise Provencher (Norwood), M. Adélard Sénécal (Cheval-Blanc).

L'une des tâches immédiates du C.P.P. est de se donner une constitution et de structurer son mandat d'une façon détaillée de façon à mettre en marche le plus tôt possible le processus d'obtention d'une Charte.

(Communiqué)

Inhumation (suite)

Compagnon de voyage de son père, Jean-Baptiste Gaultier de La Vérendrye a droit, comme son père, au titre de fondateur du Manitoba. Et il est providentiel que ses ossements, avec ceux du missionnaire jésuite Aulneau, porteur de la civilisation chrétienne, après un long cheminement, trouvent aujourd'hui leur paix en ce cimetière historique, tout près de la tombe de Louis Riel, le Père de la Province du Manitoba.

En 1908, après la découverte des ossements inhumés dans ce qui avait été le Fort Saint-Charles, le Juge L.-A. Prud'homme, secrétaire de La Société historique de Saint-Boniface, écrivait: *Nous espérons qu'il nous sera donné plus tard, de voir au sein de la cité de Saint-Boniface, s'élever un monument en l'honneur de ces hommes sans peur et sans reproche qui pour Dieu et leur patrie firent la conquête du Nord-Ouest canadien.*

C'est fait."



LA LIBERTÉ à l'honneur. — Tel qu'annoncé la semaine dernière, LA LIBERTÉ s'est méritée des prix et des mentions au congrès des Hebdos du Canada qui avait lieu à Rimouski les 28 et 29 mai. Voici, donc: un premier prix pour la _qualité de sa présentation graphique;_ un premier prix pour _la qualité de sa publicité locale._ Au classement général des _meilleurs hebdomadaires francophones du Canada_ (catégorie C — les catégories sont déterminées en fonction du format et du nombre de pages des journaux), LA LIBERTE se trouve au _deuxième rang,_ parmi les "Six Grands" des trois catégories, après l'hebdomadaire québécois "Le Sommet", de Sainte-Agathe-des-Monts. Les prix obtenus par LA LIBERTÉ ont été offerts par Les Producteurs de Pâtes et Papiers du Québec, représentés par M. Pierre Benoit, et par R.C.A. Ltée, représentée par M. T. Trottier. D'autre part, LA LIBERTÉ a reçu des mentions honorables dans les domaines suivants: _photographie, qualité de la langue française, information générale, pages de rédaction_ et _page éditoriale._ Sur la photo, le directeur du journal, Marcien Emond (à gauche), reçoit de M. Adrien Bégin, de l'imprimerie Le Quotidien Ltée, de Lévis, l'un des prix que se sont mérités les membres de l'équipe de LA LIBERTE.

L'Actualité

UN PETIT GROUPE FERA VIVRE UN GROS GROUPE

Au début de la décennie, Pierre Elliott Trudeau, après avoir proclamé que le Canada était le premier pays industriel à avoir terrassé l'inflation ("wrestled it to the ground", disait-il en anglais), que le Canada était aussi un pays où l'on pouvait se payer le luxe de ne rien faire, de flâner, de s'amuser, de ne pas travailler, de se promener à travers le pays si on le désirait ("bum around the country", disait-il en anglais), que l'on vivait dans une société qui pouvait se permettre cela. Une sorte de "société nouvelle", dérogeant à la loi qui veut que pour obtenir quelque chose, il faut travailler.

C'était l'époque où les jeunes étaient turbulents, sur les campus surtout. Pour les tenir tranquilles, on inventa les fameux programmes qui permirent à des milliers de jeunes gens de soutirer des sommes considérables du gouvernement pour aller se promener, passer des mois en Europe ou ailleurs, s'amuser à des activités souvent les plus farfelues (il suffit de consulter la liste des projets approuvés des premières années de "Perspectives Jeunesse", par exemple, et même ceux des "Initiatives locales", qui rejoignaient aussi les moins jeunes), le tout aux frais de la Princesse, c'est-à-dire de ceux qui travaillent.

Pour les autres, il devint plus facile de travailler quelques mois, voire quelques semaines par année, tout juste assez pour accumuler assez de crédit à l'assurance-chômage et faire la belle vie par après, grâce à de généreuses prestations. Nous avons tous connu de tels cas.

Selon l'ancien sous-ministre des Finances, M. Simon Reisman, il y aurait eu, un moment, à Ottawa, il y a une couple d'années, un plan grandiose de "sécurité sociale", que poussaient certains ministres, et qui aurait coûté un milliard. L'ancien ministre des Finances, John Turner, et son sous-ministre, auraient alors bataillé ferme et réussi à mettre la hache dans le fameux programme.

Cela, et les dépenses extravagantes du gouvernement fédéral n'auraient pas été étrangers à la démission de John Turner dont les raisons n'ont jamais été tirées au clair.

Ainsi de suite. Les dernières statistiques indiquent un taux de chômage de 7.1 pour cent, qui se traduit, dans la pratique, par 700,031 "sans travail" (31 mai 1976).

Au train où vont les choses, la "nouvelle société nouvelle" pourraient en être une dans laquelle un petit groupe travaille, travaillera, pour faire vivre un gros groupe...

Jean de Lotainville

PRISE DE POSITION DES PROFESSEURS DU SECONDAIRE DU COLLÈGE DE SAINT-BONIFACE SUR LE DOCUMENT "POUR UN RÉSEAU D'ÉCOLES FRANÇAISES"

Nous, les professeurs du Collège de Saint-Boniface: Cours secondaire, nous sommes penchés sur le document *Pour un réseau d'écoles françaises* et tenons à faire connaître notre position.

Depuis quelques années, les franco-manitobains ont été choyés par le gouvernement de la province et le gouvernement fédéral en ce qui concerne les lois et les octrois affectant directement la francophonie manitobaine. Nous sommes en position non seulement de maintenir mais de développer l'emploi du français comme langue de communication par l'entremise de programmes scolaires et de la radio-diffusion, mais aussi de vivre plus intensément notre culture.

A l'heure actuelle, les franco-manitobains peuvent se leurrer que tout va bien dans le meilleur des mondes. Le support gouvernemental est là, les fonds sont disponibles et à première vue, la francophonie manitobaine vibre et se fait entendre de toutes parts.

Mais est-ce seulement une ébullition de surface? Il faut dépasser l'effervescence extérieure de l'initiative et la participation à la francophonie. Que désire ultimement le franco-manitobain? Il veut communiquer dans sa langue maternelle, il veut vivre et apprécier toutes les facettes de sa culture, il veut s'identifier à une communauté vivante, croissante. Comme parent, il espère que les programmes scolaires offriront des étapes d'apprentissage valables. Il sous-entend parfois que d'une école à l'autre les programmes sont équivalents. On peut discuter ad infinitum les nouveaux horizons que peut atteindre la francophonie du Manitoba. Les théoriciens, il y en a à profusion. Ce qui manque, c'est de s'arrêter et de s'interroger sur le meilleur moyen d'assurer une francophonie vivante. Arrivons au point central de la question: l'école et les programmes de Français.

Quelle école assurera non seulement le meilleur rendement académique, mais aussi l'ambiance la plus saine, la plus logique à une francophonie qui se dit vivante? L'école qui fait vivre le français comme moyen de communication dans toutes ses activités (académiques, administratives, parascolaires) réussira le mieux. C'est irréfutable. Comment peut-on rêver d'épanouissement dans tout autre système où l'accent est la diversité des programmes, le "faux" bilinguisme. Il faudrait parler à ce moment de simple survie, d'une langue poussiéreuse, enfin d'une langue morte.

On pourrait être tenté de rationaliser le contraire, en justifiant l'existence de multiples programmes dans une école comme étant un reflet du niveau de communication, d'un milieu particulier. Mais c'est illusoire. Déjà, en partie affectés par les média, anglicisés, assimilés, les étudiants d'une école dite bilingue ne pourront jamais devenir de véritables bilingues.

Si nous voulons l'épanouissement et l'utilisation du français comme langue de communication, il faut s'assurer que la jeunesse ait les meilleurs outils d'apprentissage: tous les cours en français, une ambiance française, une vie culturelle française, une administration qui se fait entendre en français, des activités parascolaires en français, en somme, l'école française.

Peut-être, pourrons-nous à ce moment là parler d'une francophonie vivante, dans tous les groupes d'âge.

Si au contraire, nous nous entêtons à conserver le statu quo, à justifier ce que nous avons présentement en affirmant que nous en avions moins à notre époque (sans même considérer pour un moment l'effet des média), nous nous vouons à une médiocrité certaine, à l'acceptation de programmes scolaires où les étudiants ne réussissent pas à s'identifier positivement à un groupe linguistique culturel ou l'autre.

Le franco-manitobain a une décision capitale à prendre. Le Bureau d'Education Française nous propose un réseau d'écoles françaises qui pourrait se réaliser à longue échéance, si et seulement si les franco-manitobains, parents et éducateurs présentent un front commun.

C'est pourquoi nous, le corps professoral enseignant et administratif du *Collège de Saint-Boniface, Cours secondaire* endossons pleinement le document *Pour un réseau d'écoles françaises* parce qu'il donne une direction claire et précise à la population francophone en ce qui concerne l'éducation française dans les écoles. Nous pensons que le document exprime la contribution essentielle de l'école à la vie et au développement du français et fixe l'objectif commun auquel nous devons tous travailler.

N.B.: Le Collège Saint-Boniface est à l'heure actuelle la seule institution de niveau secondaire au Manitoba qui offre tous ses cours en français.

mai 1976.

DÉCISION

Ottawa, le 1er juin 1976

Le Conseil de la Radio-Télévision canadienne annonce les décisions suivantes qui entrent en vigueur immédiatement.

Décision CRTC 76-278

WINNIPEG (MANITOBA) – 750522500

Radio O.B. Ltd.

Demande présentée en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter un réseau radiophonique se composant de CJOB-FM Winnipeg (Manitoba) CJRL Kenora, CKDR Dryden et CFOB Fort Frances (Ontario) dans le but de retransmettre les émissions de CJOB-FM Winnipeg (Manitoba) entre 12:05 A.M. et 5:30 A.M. six jours par semaine et entre 12:05 et 7:00 A.M. les dimanches.

Décision: APPROUVÉ

Le Conseil émet une licence à Radio O.B. Ltd., expirant le 31 mars 1979, en vue de retransmettre les émissions de CJOB-FM Winnipeg, durant les périodes proposées ci-dessus aux conditions qui seront spécifiées dans la licence.

Les stations affiliées au réseau anglais de la Société Radio-Canada doivent s'assurer que cette diffusion ne contredit pas les termes de leur contrat d'affiliation et que l'heure de diffusion des émissions de la Société Radio-Canada convient à cette dernière.

Ce réseau fournira un service radiophonique de nuit à une portion significative de la population du nord-ouest ontarien.

Décision CRTC 76-283

Le Conseil renouvelle les licences des stations de radio suivantes du Manitoba du 1er octobre 1976 au 31 mars 1979, aux mêmes termes et conditions que ceux spécifiés dans les licences actuelles. Cette période permettra au Conseil d'étudier le renouvellement de ces licences en même temps que celui d'autres licences de radio de la région.

CKY Moffat Communications Limited	WINNIPEG	751273400
CFAM Southern Manitoba Broadcasting Co. Ltd.	ALTONA	750481400
CHSM Southern Manitoba Broadcasting Co. Ltd.	STEINBACH	750482200
CJRB Southern Manitoba Broadcasting Co. Ltd.	BOISSEVAIN	750483000
CJAR Arctic Radio Corporation Limited	THE PAS	750513400
CFAR Arctic Radio Corporation Limited	FLIN FLON	750514200
CFRY Portage-Delta Broadcasting Company Limited	PORTAGE LA PRAIRIE	750480600
CKDM Dauphin Broadcasting Company Limited	DAUPHIN	750475600

Guy Lefebvre
Secrétaire général



Conseil de la Radio-Télévision Canadienne

Canadian Radio-Television Commission

NEUVIÈME RÉUNION ANNUELLE DU VILLAGE CANADIEN COOP LTÉE

Le lundi 14 juin 1976
à 8h00 p.m.
au Centre Culturel Franco-Manitobain
340, boulevard Provencher, Saint-Boniface

Bienvenue à tous!

Pour tous renseignements concernant la réunion annuelle ou le projet d'habitation, composez 253-4539



Ministère des Transports
CANADA
SOUMISSIONS

SOUMISSIONS SCELLÉES, transmises au Ministère des Transports et marquées "Soumission pour Construction d'une Aérogare - Aéroport de Eskimo Point" seront reçues jusqu'à 15 heures, heure en vigueur à Winnipeg le 25 juin 1976 pour: Construction d'une Aérogare à l'Aéroport de Eskimo Point, Eskimo Point, Territoires du Nord-Ouest.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements peuvent être obtenus au bureau de l'Officier Régional des Approvisionnements, Ministère des Transports sis au 6e étage, 125, rue Garry, Winnipeg, Manitoba, R3C 0P6, contre un dépôt d'un chèque visé au montant de vingt-cinq dollars ($25.00) à l'ordre du Receveur Général du Canada. Le Ministère ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

pour
D. A. Lane
Administrateur, Région Centrale
Administration des Transports Aériens du Canada

LA CÉLÉBRATION DU JOUR DU SEIGNEUR

Changement important

du 13 juin au 12 septembre inclusivement

- en la Cathédrale samedi soir: 19h30
  dimanche: 8h30, 10h30, et 12h30
  PAS DE MESSE À 16 heures
- à la Chapelle Saint-Louis: dimanche: 21h00
  PAS DE MESSE À 10h30
- à la Plage Albert: samedi soir: 19h30.

THÉ-RENCONTRE

Il y aura un thé-rencontre en l'honneur de M. Lucien Saint-Vincent, Directeur de l'école du Précieux-Sang, dimanche le 13 juin. C'est au gymnase de l'école du Précieux-Sang, 209, rue Kenny, de 19h30 à 22 heures.

DU CÔTÉ DE LA CUISINE

Salades et sauces à salades

SALADE DE CHOU (salade cuite)

1 chou râpé (environ 2 livres)
1 oignon moyen, finement haché
½ tasse de sucre
1 tasse de vinaigre
3/4 tasse d'huile de colza
1 c. à table de sel
1 c. à thé de sucre
1 c. à thé de sel de céleri
¼ tasse de piment doux rouge, finement haché
¼ tasse de piment vert, finement haché

Mettre le chou et l'oignon dans un bol en plaçant l'oignon entre deux couches de chou. Saupoudrer de ½ tasse de sucre. Mélanger le vinaigre, l'huile, le sel, 1 c. à thé de sucre et le sel de céleri; laisser mijoter et verser le mélange chaud sur la salade. Ne pas remuer. Couvrir et mettre au réfrigérateur 24 heures. Ce mélange se conservera plusieurs jours. Prendre la quantité désirée sans remuer. Garnir de piment vert et de piment rouge juste avant de servir.

SALADE DE CHOU CRU

1 c. à table de sucre
1 c. à thé de sel
½ c. à thé de moutarde sèche
¼ c. à thé de poivre
¼ tasse de vinaigre blanc
1 c. à table d'huile de colza
3 tasses de chou, finement râpé

Mélanger les ingrédients secs dans une petite casserole. Ajouter le vinaigre et l'huile. Porter à ébullition et verser sur le chou. Refroidir au moins 1 heure avant de servir. 4 à 6 portions.

MAYONNAISE À LA CRÈME ACIDIFIÉE

1 c. à table de sucre à glacer
1 c. à thé de sel
1 c. à thé de moutarde sèche
2 jaunes d'oeufs
1 tasse d'huile de colza
3 c. à table de vinaigre
½ tasse de crème acidifiée (crème sure commerciale)

Mélanger sucre à glacer, sel, moutarde sèche, jaunes d'oeufs et 2 c. à table d'huile de colza et bien battre. Ajouter en alternant huile et vinaigre tout en battant. Incorporer la crème acidifiée. Servir avec du chou râpé ou de la laitue.

SAUCE "RAYON DE SOLEIL"

⅔ tasse d'huile de colza
¼ tasse de jus de citron
¼ tasse de jus d'orange

Mélanger tous les ingrédients dans un bocal et bien secouer. Server avec un mélange de crudités ou une salade de fruits.

SAUCE ITALIENNE

1 tasse d'huile de colza
½ tasse de vinaigre
¼ c. à thé de poivre
1½ c. à thé de sel
½ c. à thé de moutarde sèche
Pincée d'orégano
Pincée de basilic
Pincée de cayenne
Gousse d'ail divisée en deux
1 c. à thé de sucre (facultatif)

Mélanger tous les ingrédients dans un bocal et bien secouer. Retirer l'ail après 24 heures (ou avant pour un goût moins prononcé).

SAUCE FRANÇAISE

1 boîte de 10 onces de soupe à la crème de tomates condensée
1 tasse d'huile de colza
½ tasse de sucre
½ tasse de vinaigre
1 c. à thé de moutarde sèche
1 c. à thé de sauce Worcestershire
1 c. à thé de sel
2 c. à thé d'oignon râpé
2 c. à thé de piment vert râpé

Mélanger tous les ingrédients, sauf l'oignon et le piment vert, et chauffer dans une casserole sans laisser bouillir. Verser sur l'oignon et le piment vert et bien mélanger. Conserver dans un bocal fermé.

SAUCE AUX FRUITS ET AU MIEL

⅓ tasse de sucre
1 c. à thé de sel
1 c. à thé de paprika
1 c. à table de moutarde sèche
¼ tasse de jus de citron
3/4 tasse d'huile de colza
⅓ tasse de miel
1 c. à thé de graines de céleri
¼ c. à thé de poivre

Mélanger tous les ingrédients dans un bocal et bien secouer. Secouer de nouveau juste avant d'utiliser le mélange. Servir avec des salades qui contiennent des fruits, par exemple une salade verte avec des sections d'oranges, des pommes ou des raisins secs.

SALADE VERTE À LA VINAIGRETTE

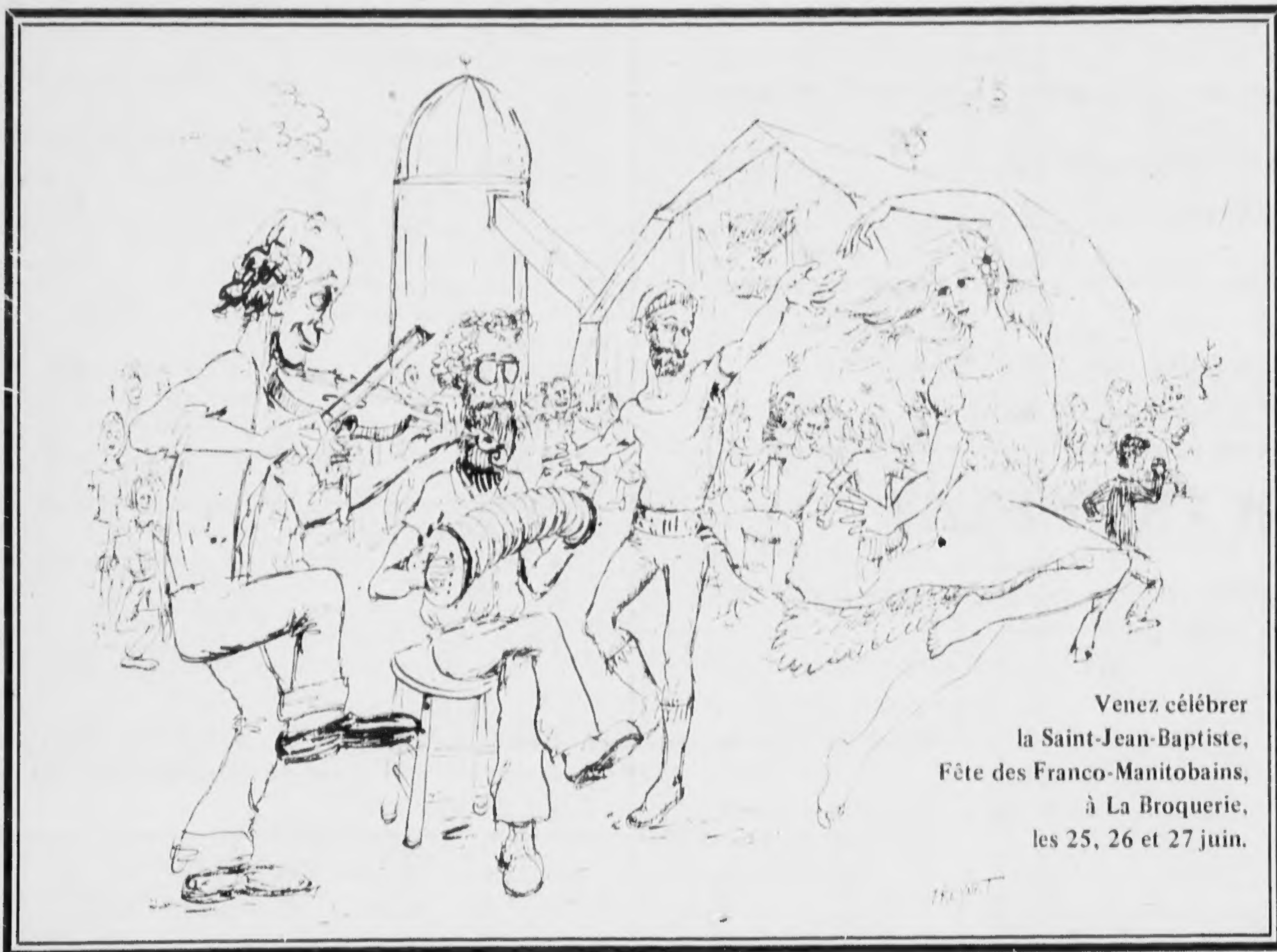
6 tasses de verdures déchiquetées
½ tasse de céleri tranché en dés
2 c. à table d'oignons verts hachés ou tranchés
½ tasse de champignons frais, tranchés
1 piment vert en anneaux
½ tasse de tomates en sections
½ c. à thé de sel
1/8 c. à thé de poivre
⅓ tasse de vinaigrette à la française ou autre

Mélanger les verdures et les autres légumes, sauf les tomates. Refroidir. Au moment de servir, ajouter tomates, sel et poivre, puis incorporer la vinaigrette en remuant pour enrober.

SALADE DE LAITUE

1 pomme de laitue Iceberg
½ tasse de crème à fouetter
1 c. à thé de sucre
½ c. à thé de sel
Pincée de poivre
1 c. à table de jus de citron
2 c. à table d'oignons verts hachés finement

Laver, égoutter la laitue parfaitement puis déchiqueter. Fouetter la crème jusqu'à l'obtention de pics fermes; y incorporer les autres ingrédients. Au moment de servir, ajouter ce mélange à la laitue en remuant. 6 portions.



Venez célébrer
la Saint-Jean-Baptiste,
Fête des Franco-Manitobains,
à La Broquerie,
les 25, 26 et 27 juin.

de ci, de ça...



De la visite. — Nous avons reçu la semaine dernière la visite d'un journaliste du quotidien LE DROIT, d'Ottawa, Gilles Paquin, qui était de passage à Winnipeg. Monsieur Paquin est normalement le correspondant du journal LE DROIT à la tribune parlementaire. Il s'est intéressé à LA LIBERTÉ et a aussi obtenu une entrevue de Monsieur Olivier Tremblay, le coordonnateur du Bureau de l'Education française au ministère de l'Education. On peut s'attendre à lire quelque chose sur le Manitoba français dans les livraisons prochaines du journal LE DROIT.

* * *

Les vacances. — Louis Molin sera en vacances durant les mois de juillet et août. Son excellente chronique agricole ne paraîtra donc pas durant ces deux mois. On nous dit que cette chronique (c'est aussi le cas de certains articles de LA LIBERTÉ) est traduite en langue anglaise, en haut lieu, là où s'élaborent les politiques agricoles.

* * *

La Compagnie Franche de la Marine. — La Compagnie Franche de la Marine, sous le Régime français (XVIIe et XVIIIe siècles), était une formation dont le rôle était d'assurer l'ordre dans la Nouvelle-France. Ces militaires étaient répartis dans les divers postes, jusqu'à ceux avancés de l'Ouest. On a recréé, il y a quelques années, à Montréal, la Compagnie Franche de la Marine, dont on a pu voir un détachement, en uniforme, lance, drapeau, tambour et fifre, à la cérémonie du dévoilement de la plaque commémorative à l'occasion de l'inhumation des restes du Père Jean-Pierre Aulneau, s.j., et de Jean-Baptiste Gaultier de La Vérendrye. Cela fit chaud au coeur d'entendre le fifre accompagné du tambour, par ce bel après-midi, parmi les grands arbres, rendre les vieux airs de France "En passant par la Lorraine...", et "Auprès de ma Blonde...".

* * *

Le salaire minimum. — Le gouvernement du Maniba va augmenter le salaire minimum dans cette province. A compter du 1er septembre qui vient, les employeurs devront verser à leurs employés de moins de 18 ans d'âge $2.70 (c'est présentement $2.35), et à ceux de plus de 18 ans, $2.95 (c'est présentement $2.60).

* * *

Tarifs téléphoniques. — L'usage du téléphone nous coûte maintenant plus cher. Et certains additionnels viennent s'ajouter en certains cas (voir l'annonce du M.T.S., page 12).

* * *

Qui a dit que l'art ne paie pas? — Les six héritiers de Picasso, qui mourut en avril 1973, se chamaillent pour l'héritage. Il y a de quoi. Les biens laissés par le défunt pourraient, selon l'Agence France Presse, rapporter $750 millions à la succession. Les héritiers du peintre sont sa veuve, Jacqueline, qui touchera la part du lion, trois enfants illégitimes, Claude, Paloma et Maya, et deux petits-enfants, Marina et Bernard.

* * *

Effets de la guerre du Viêt-Nam. — La Presse Associée rapporte que pour chaque 10 prisonniers logeant dans les prisons de l'Etat du Massachusetts, il y en a un qui est vétéran de la guerre du Viêt-Nam.

* * *

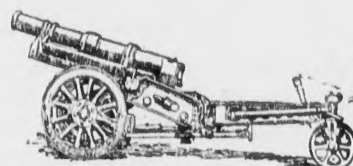
Les Francophones hors Québec. — La Fédération des Francophones hors Québec va s'installer au début du mois prochain dans un bureau à Ottawa, au 1, rue Nicholas. C'est en plein centre de la Ville, non loin du Secrétariat d'Etat. C'est le président de l'entreprise, Hubert Gauthier, qui sera le grand patron des lieux, doublant comme coordonnateur.

* * *

La question du lait. — Les problèmes auxquels font face en ce moment les producteurs de lait de certaines provinces sont complexes et frustrants comme le sont tous les problèmes de l'agriculture dans un pays vaste et dont les régions ne se ressemblent pas.

* * *

Il y aurait surplus de lait en ce moment en certaines régions et le gouvernement fédéral ordonne (réductions de subsides, etc.) de réduire la production. Il est étrange de voir réduire la production des aliments alors que l'on parle de la faim dans le monde, alors que même chez nous, des gens doivent se priver. En Nouvelle-Ecosse, on a pensé faire bénéficier les enfants des surplus de lait: on vend cet aliment essentiel aux petits cinq sous le verre dans les écoles...





Madame Florestine Savard (née Emond), du 536, rue Ritchot, à Saint-Boniface, vient de célébrer ses 93 ans. Elle habite seule, fait son grand jardin. Elle adore la culture des fleurs et aime bien recevoir ses parents et ses amis. Neveux et nièces, et plusieurs amis ont marqué cet anniversaire en allant offrir à la jubilaire leurs voeux de "bon et joyeux anniversaire, et longue vie parmi nous", et la remercier de sa générosité envers tous et de sa chaleureuse hospitalité.

Pèlerinage aux sanctuaires de France

Les Clercs de Saint-Viateur de Montréal organisent un pèlerinage aux sanctuaires de France. Il s'agit d'un voyage en groupe accompagné qui aura lieu du 1er au 30 septembre 1976. Le transport aérien est assuré par les Lignes aériennes Royales Néerlandaises (KLM) et le coût du voyage est $1,375, tout compris. Les lieux qui seront visités comprennent **PARIS**, Basilique du Sacré-Coeur et chapelle de la Médaille Miraculeuse, **LISIEUX,** sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, **PONTMAIN** où eurent lieu les apparitions de la Sainte Vierge, **TOURS** et les châteaux de la Loire, **PELLEVOISIN** que nous visiterons à l'occasion du centenaire des apparitions de la Vierge au Sanctuaire de Notre-Dame de Miséricorde. **LOURDES,** le grand sanctuaire Marial, **MARSEILLE, NOTRE-DAME-DE-LA-SALETTE,** lieu des apparitions de la Vierge situé dans les montagnes du Dauphiné; **LYON** et Notre-Dame de Fourvières; le village de saint Jean-Marie Vianney, curé d'Ars, **PARAY-LE-MONIAL,** sanctuaire des apparitions du Sacré-Coeur à sainte Marguerite-Marie, **NEVERS** et le couvent Saint-Gildar où vécut et mourut sainte Bernadette Soubirous. Retour à Paris.

En ce Centenaire de ses quinze apparitions à Estelle Faguette, à Pellevoisin (France), la Mère de Miséricorde, comme toujours, a les mains tendues et pleines de grâces, prête à les déverser dans l'âme de ses enfants.

Que les pèlerins manitobains se fassent nombreux pour la gloire de Notre-Dame! Belle occasion de représenter les cinq provinces canadiennes où Elle y est déjà honorée: Québec - Ontario - Manitoba - Saskatchewan - Alberta.

On peut obtenir un dépliant contenant l'itinéraire du voyage et la nomenclature détaillée des services fournis au cours du voyage, ainsi que les conditions de remboursement au cas d'annulation, en s'adressant à VOYAGES MISSION LTEE, suite 202, 235, boulevard Dorchester, Montréal H2X 1N8 (téléphone: (514) 861-8634 et 861-4184), et à Québec, au 192, rue Dorchester, G1K 5Y9, au téléphone, (418) 522-2036.



Mademoiselle Gisèle-Suzanne Morier, de Saint-Boniface, a reçu la médaille d'or de l'Université du Manitoba pour avoir obtenu, en quatrième année de pharmacie, la plus haute moyenne de notes. Mademoiselle Morier a aussi reçu une médaille d'or de la Manitoba Pharmaceutical Association pour avoir obtenu la plus haute moyenne des trois dernières années. Mademoiselle Morier est la fille de Monsieur et Madame Fernand Morier. Elle a fait ses études primaires et secondaires à l'école du Précieux-Sang.



Le président de la Société Franco-Manitobaine *invite:*

1 - Les Franco-Manitobaines âgées de 18 à 25 ans à se présenter comme **candidates** au concours de "Mlle MANITOBA FRANÇAIS '76."
Voir les règlements du concours à la page centrale. Notez qu'il nous faut des commanditaires pour ces candidates ($25.00).

2 - Les organismes, institutions, groupes, paroisses, maisons d'affaires à préparer **un char allégorique, une voiture décorée, etc.** pour le défilé de la Saint-Jean, dimanche le 27 juin à 11h15.

3 - Tous les Franco-Manitobains et leurs visiteurs à **venir à la Fête.**
Voir le programme à la page centrale.

Invitation à tous les chanteurs, musiciens, danseurs, gigueurs et raconteurs d'histoires à participer activement à la

FÊTE FRANCO-MANITOBAINE

dimanche le 27 juin

Louis Dubé et Denis Connelly prendront contact avec vous pour vous aider à préparer vos numéros.

Entrez en communication avec votre comité culturel local pour vous inscrire.

Pour renseignements, appelez Louis Dubé au CCFM — 233-8972.

SOIRÉE OLIVIER TREMBLAY

VOUS ÊTES INVITÉS

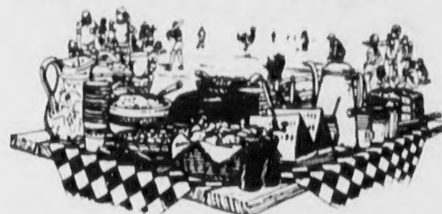
La S.F.M., en collaboration avec les organismes franco-manitobains offre une soirée en l'honneur de Monsieur Olivier Tremblay et son épouse, afin de leur rendre hommage pour l'excellent travail accompli depuis trois ans au service de la francophonie manitobaine.

M. et Mme Tremblay nous quitteront à la fin du mois.

Tous ceux qui veulent venir leur exprimer leur hommage sont invités à participer à cette fête. Il y aura spectacle, danse, buffet.

Ce sera vendredi, le 18 juin, à 20h30 au Gymnase du Centre Culturel Franco-Manitobain.

EN RÉSERVE POUR VOUS GENS DE SAINT-NORBERT ET DES ENVIRONS



Un pique-nique du bon vieux temps où jeunes, adultes et personnes âgées pourront se divertir en famille!!! De plus, ce sera une belle façon de célébrer la Fête des Pères.

La fête débutera par une messe folklorique en plein air à 2h30 p.m.

Ensuite ceux qui le désirent, pourront participer aux jeux suivants:
- balle au camp
- soccer
- fer à cheval
- ballon volant

Il y aura aussi des jeux de groupes organisés pour les plus jeunes.

Votre participation à ces jeux aiguisera votre appétit pour le souper qui suivra. On invite chacun à apporter ses provisions (nourriture, liqueurs, "barbecue", chaises pliantes, nappes, etc.).

La soirée se poursuivra avec du chant autour d'un feu de camp.

Le tout aura lieu sur le terrain derrière l'église de Saint-Norbert.

Ce pique-nique est en voie de planification par le comité régional de la S.F.M. de Saint-Norbert en collaboration avec la chorale, les Scouts et les Guides.

Alors, n'hésitez pas à inviter votre parenté et vos amis le DIMANCHE 20 JUIN à Saint-Norbert.

"C'EST LE DÉBUT D'UN TEMPS NOUVEAU" **samedi, le 12 juin à 20h30 au ccfm**

FRANCINE McGEE C'EST...



Une chanson, et puis deux, et puis trois, et puis. . . Francine est auteur-compositeur-interprète qui, depuis quelques années, bat de l'aile dans le ciel de la chanson. . . Elle est née dans le village de L'Acadie, au Québec. Elle a gravé son premier microsillon à l'automne de 1975, que nous avons entendu, et dont les chansons qu'il transmet sont variées, ensoleillées, tendres ou sensuelles, mais toujours bien féminines. Il est intitulé "Une Québécoise errante" (GAMMA). CKSB, qui en a une copie, nous le fera certainement entendre.

ÉCOUTEZ CKSB

Le mois de juin apporte chaque année, des changements aux émissions à notre horaire ainsi que de nouveaux animateurs à certaines émissions. Ainsi, Patrick Vatran animera **Décibel** pendant l'été tandis que Christian Leroy sera à **Sine qua non.** Nous aurons aussi le plaisir d'accueillir à nouveau au microphone Pierrette Lachance et Simon Boivin. Parmi les nouvelles émissions, **A la une,** le samedi à 11h15, sera consacrée au journalisme. Pierre Olivier animera une série de 14 émissions intitulée: **Ce n'était qu'un début.** Cette série nous fera revivre l'histoire du mouvement ouvrier québecois à émissions intitulée: **Ce n'était qu'un début.** Cette série nous fera revivre l'histoire du mouvement ouvrier québecois à partir de témoignages de vieux travailleurs et syndicalistes. Le dimanche après-midi à 15h, une autre série intitulée **Hier encore** viendra souligner la grande diversité du monde artisanal canadien-français. Le mot artisanat prendra ici une signification très vaste qui englobera aussi bien la cuisine traditionnelle que les matériaux de construction ou la fabrication des voitures à traction animale. Une série qui reflérera la vague d'engoûment pour le nostalgique caractéristique de notre époque. D'autres changements suivront au cours des semaines d'été et nous les signalerons à mesure qu'ils se produiront.

O

Parmi les émissions des jours prochains signalons d'abord **Gens de mon pays,** dimanche à 17h20. L'invité sera M. Victor Couture. Originaire de l'Alberta, il fut un de ces hommes aux mille et un métiers. Tour à tour bûcheron, réceptionniste dans l'hôtellerie et marchand de bijoux, il est ensuite devenu musicien-compositeur. Ses chansons reflètent sa vie de bûcheron et la forêt.

Mardi soir à 20h, l'émission **Documents** sera un hommage à Marc Chagall. Des invités spéciaux s'emploieront à nous peindre cet artiste visionnaire et inspiré qu'on dit être le Mozart de la peinture. Marc Chagall lui-même parlera de ses créations et nous dira pourquoi à ses yeux, Mozart est le seul homme à pouvoir nous communiquer le sentiment du divin. A **La feuillaison,** mercredi à 21h30, on présentera un texte de Louise Maheux-Forcier intitulé: "Miroir de nuit". C'est un texte à la fois dramatique et poétique dans lequel l'auteur tente de résoudre cet éternel problème qu'est pour le créateur, la vie vécue et la vie envahissante, exigeante, de l'imaginaire.

RÉUNION ANNUELLE DU 100 NONS

Le 100 NONS tiendra sa réunion annuelle le samedi 10 juin à 14h00. Toute personne intéressée à entrer au conseil d'administration peut communiquer avec le comité de nominations du 100 NONS. Toute candidature doit être appuyée par deux membres du 100 NONS. Après la réunion aura lieu le spectacle de clôture "LE BIG BAZOU" à 20h30, spectacle mettant en vedette PIERRETTE LAROCHE, NORMAND LEMOING, ANNETTE de ROCQUIGNY, et MADELEINE VRIGNON, avec un orchestre sous la direction de JEAN-PIERRE BRUNET.

Assistez à la réunion annuelle du 100 NONS et venez en grand nombre à un spectacle entièrement manitobain, "LE BIG BAZOU".



Informations agricoles

Louis Molin

Louis Molin est l'animateur de l'émission Actuel agricole, qui passe sur les ondes de CKSB de 7h10 à 7h30 a.m., du lundi au vendredi.

QUI DOIT FINANCER LA RECHERCHE ?

Dans le domaine des céréales, la recherche scientifique a toujours été dirigée et soutenue par le fédéral. En raison des coupes qui ont réduit les argents accordés à ce secteur comme aux autres, un besoin pressant et immédiat se fait sentir de trouver d'autres voies de financement.

Les grandes compagnies dans le commerce des grains ou celles qui indirectement en retirent un profit ou un avantage, seraient d'accord de financer des projets de recherche tant dans le domaine scientifique que commercial. Il est peut-être difficile de mettre le doigt sur les dangers que représente une trop vaste implication du secteur privé dans le domaine de la recherche mais les études faites ici et en d'autres pays sont suffisamment concluantes pour qu'il soit permis de dire que les intéressés dans le commerce des grains serviront d'abord leurs intérêts et ceci même au détriment des producteurs.

Il demeure que l'amélioration des produits agricoles comme tel et leur commercialisation doivent de plus en plus être poussées. Il n'est plus possible à l'individu de faire les améliorations et de trouver les remèdes aux problèmes que causent les ennemis naturels de l'agriculture. L'emploi des herbicides et des pesticides, le développement de nouvelles variétés impliquent trop de gens pour permettre une recherche individuelle non coordonnée.

Dans le domaine de la promotion et de la vente, c'est encore la même chose, le monde est devenu trop petit pour que l'individu puisse prétendre échapper aux pressions qu'exercent les puissants du marché.

Il faut donc que la recherche scientifique et commerciale soit faite par des professionnels et qu'elle dépasse le champ local si l'on veut qu'elle soit profitable à long terme. Le problème de financement demeure et ce fardeau ne pourra pas être imposé sans créer un mécontentement légitime.

Les ministres fédéraux de l'agriculture et de la Commission Canadienne du Blé proposent et désirent que les producteurs eux-mêmes prennent en main la recherche et la commercialisation de leurs produits. Un plébiscite national sera donc ouvert pour demander aux producteurs s'ils sont d'accord sur cette nouvelle orientation d'une responsabilité qui a toujours été assumée par les gouvernements et l'industrie privée.

Certains producteurs regroupés sous l'égide d'une organisation telle celle de Palliser Wheat Growers, des producteurs de colza ou la conférence de l'ouest de la fédération de l'agriculture, supportent et réclament une implication directe du producteur dans la recherche. D'autres plus indépendants ou plus éclairés y voient un danger à long terme.

Tant que les gouvernements sont ceux qui subventionnent recherche et développement, il est difficile qu'ils s'éloignent trop de l'intérêt national. Si la recherche est financée par le producteur, l'industrie privée s'ingérera dans le domaine et selon M. Roy Atkinsin, les producteurs seront le jouet de ceux qui regardent la production comme une valeur à exploiter et non à développer pour subvenir aux besoins alimentaires mondiaux.

Le comité qui voudrait organiser ce plébiscite dont les frais seront supportés par le fédéral, voudrait que la chose soit faite le plus tôt possible pour que dès le 1er août, un droit puisse être perçu des producteurs dès l'ouverture de la nouvelle campagne agricole.

Il reste à savoir si c'est une nouvelle orientation et une prise en main de la situation ou si au contraire ce n'est pas une menace à la recherche sans contraintes. Le fédéral, en n'assumant pas les frais de la recherche, n'abdique-t-il pas ses responsabilités?. . .

REÇU CETTE SEMAINE:	1976	1975
Animaux de boucherie:	4,400	3,850
Veaux:	550	500
Porcs:	11,850	12,100
Moutons et agneaux:	325	300
Animaux de boucherie exportés:	325	—
Porcs exportés:	210	—

Les animaux pour l'élevage et l'engraissement ont été répartis comme suit: 310 au Manitoba, 610 en Ontario, 50 en Alberta et 65 en Saskatchewan.

LES CONTRATS À TERME À LA BOURSE DE CHICAGO:

Flancs de porcs en août 1976:	72$40	moins	1$40
Porcs sur pied en août 1976:	47$60	plus	0$70
Boeufs sur pied en août 1976:	46$15	moins	1$10

LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ EST ÉCOUTÉE

Bien que le groupe Palliser ait recommandé de ne pas accepter les programmes de la Commission Canadienne du Blé offrant des garanties aux intéressés prêts à augmenter leur potentiel de réserves portuaires sur la côte ouest, les programmes ont été acceptés. Les compagnies dans la région de Vancouver se sont en effet, compromises pour la construction d'entrepôts supplémentaires d'un volume de 10.4 millions de boisseaux.

M. Garson (Gerry) Vogel, commissaire général de la C.C.B. s'est dit fort satisfait de ce geste que les compagnies dans la manutention des grains ont posé. Selon lui, ceci contribuera à redonner à nos clients outremer, la confiance nécessaire à de bonnes transactions. D'autre part, cet engagement des manutentionnaires de grain marque leur foi dans le commerce futur des céréales.

LA REVUE DES MARCHÉS À TORONTO

Les prix des animaux de boucherie variaient selon les catégories. Les prix des boeufs demeuraient généralement stationnaires. Les prix des taures baissaient de 1$; les vaches se vendaient 2$ plus cher et les taureaux se vendaient à prix fermes. Les quelques bêtes d'élevage ont été vendues à prix stationnaires. Les agneaux ont été vendus à prix stables, les prix des brebis variaient de stables à plus hauts.

LES PRIX CLÔTURAIENT

Boeufs cat. A 1-2, 43$50 à 45$, ventes à 46$30; Taures cat. A 1-2, 41$ à 43$, ventes à 45$50; Vaches cat. D 1-2, 29$ à 31$, ventes à 32$; Taureaux Bons, 33$ à 35$, ventes à 36$25. Les prix des porcs variaient de 64$75 à 67$95, clôturant jeudi à 66$40.

À WINNIPEG CETTE SEMAINE

La demande pour les animaux de boucherie variait de modérée à bonne, les prix ont été stationnaires ou en baisse.

Les prix des boeufs engraissés fléchissaient légèrement à l'ouverture et en raison des pressions du marché, ils clôturaient 50c en baisse. Les taures étaient peu nombreuses et demeuraient à prix stationnaires.

Le commerce des vaches, stable au début de la semaine, subissait aussi des pressions faisant fléchir les prix jusqu'à 1$ du 100 livres. Les prix des taureaux sont demeurés stables ou plus bas toute la semaine.

Les veaux de boucherie se sont bien vendus et les veaux lourds de boucherie ont été vendus à prix stables en raison de la demande.

Les bêtes d'élevage, en grande demande, ont été vendues à la hausse.

Les prix des agneaux de saison clôturaient 2$ en baisse.

DECISION

Ottawa, le 31 mai 1976

Le Conseil de la Radio-Télévision canadienne annonce la décision suivante:

Décision CRTC 76-269

ST-BONIFACE, ST-LAZARE, STE-ROSE-DU-LAC, THOMPSON (MANITOBA) — 750730400

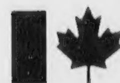
Société Radio-Canada

Demande présentée en vue de renouveler les licences de radiodiffusion de CKSB St-Boniface, CBKB St-Lazare, CBXF Ste-Rose-du-Lac et CBTF-FM Thompson (Manitoba) qui expirent le 30 septembre 1976.

Décision: APPROUVÉ

Le Conseil renouvelle ces licences du 1er octobre 1976 au 31 mars 1979, aux conditions décrites dans l'avis public du 17 décembre 1975 (CRTC 75-589) et aux mêmes termes et conditions que ceux spécifiés dans les licences courantes. Cette période permettra au Conseil d'étudier le renouvellement de ces licences en même temps que celui d'autres licences de radio dans la région.

Guy Lefebvre
Secrétaire général



Conseil de la Radio-Télévision Canadienne — Canadian Radio-Television Commission

Ministère des Transports
CANADA
SOUMISSIONS

SOUMISSIONS SCELLÉES, transmises au Ministère des Transports et marquées "Soumission pour Balisage lumineux d'aéroport - La Ronge, Sask." seront reçues jusqu'à 15 heures, heure en vigueur à Winnipeg le 25 juin 1976 pour: Installation de balisage lumineux, comprenant feux aéronautiques de piste, de voie de circulation, d'aire de stationnement d'alignement d'approche basse, alignement de pente d'approche visuelle, indicateur de vent, phare aéronautique et travaux alliés à l'Aéroport de La Ronge, La Ronge, Saskatchewan.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements peuvent être obtenus au bureau de l'Officier Régional des Approvisionnements, Ministère des Transports sis au 6e étage, 125, rue Garry, Winnipeg, Manitoba, R3C 0P6, contre un dépôt d'un chèque visé au montant de vingt-cinq dollars ($25.00) à l'ordre du Receveur Général du Canada. Le Ministère ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

pour
D. A. Lane
Administrateur, Région Centrale
Administration des Transports Aériens du Canada

Le centenaire de Saint-Laurent

Le dimanche 23 mai, Saint-Laurent célébra son premier centenaire. Ce fut le 10 avril 1876 que Monseigneur Alexandre Taché, Archevêque de Saint-Boniface, signa le décret qui élevait la petite mission de "Lac Manitoba" au rang d'une paroisse. C'est le 23 mai 1976, que les paroissiens se réunirent pour fêter cette date historique.

Dès le 17 du mois, M. Albert Alain, président du comité de publicité, demanda et obtint du poste de radio CKSB, du temps à l'émission de M. Louis Molin. Trois paroissiens y parlèrent: M. Roy Chartrand, sur la chasse et la pêche, M. Alain sur l'agriculture, et Soeur Pauline Mercier, sur l'aspect historique. En plus, Soeur Mercier parla à l'émission "Express" tous les jours de la semaine qui précéda la fête, sur un sujet particulier, à savoir: le travail des RR. PP. Oblats à Saint-Laurent; les paroissiens de Saint - Laurent, l'éducation et les vocations religieuses. Le jour même du 23 mai, une équipe de la radio passa la journée à Saint-Laurent, où les anciens furent interviewés sur leur vie et leurs souvenirs. Ce programme fut diffusé le lundi, 24 mai, de 9h30 à 10h30 a.m.

Le R. P. Arthur Lacerte, provincial des Oblats du Manitoba, fut désigné pour remplacer le Cardinal Flahiff, archevêque de Winnipeg, comme président aux cérémonies de la fête. Ce dernier ayant été appelé à Rome par le Souverain Pontife, envoya un télégramme de félicitations et de bons voeux à la paroisse.

La messe fut célébrée à 4h00 p.m. L'église, resplendissante de fleurs et de soleil, accueillit le clergé qui vint processionnellement, croix en tête, de la salle paroissiale. L'Eucharistie fut concélébrée par le R.P. Lacerte, accompagné des Pères Aurèle Lemoine, curé actuel, Jean Methé et Lucien Brossard, anciens curés, des Pères Guy de Bretagne de Winnipeg, J. DeRocquigny de Saint-Claude, H. Gagné de Fisher Branch, F. Lemire de Lundar, L. Charron de Elie, Z. Magnan de Sainte-Rose-du-Lac, et P. McDonough de Stonewall. Servirent au choeur: Marc Fontaine, Paul et Joseph Perrault, Kerry Bruce, Roger Ducharme, Barry Allard, Michael Chartrand et Dean Bruce. Les lectures à la messe furent faites par Mesdames Marcelline Bruce et Berthe Prairie. MM. Eddie Bruce, Léo Allard, Léonard Bruce, Tom Lambert fils, Romuald Perrault, Joseph Colliou, Arthur Bruce et Paul Léost agirent comme placiers à l'extérieur et à l'intérieur de l'église.

La chorale de la paroisse chanta une messe en polyphonie, avec harmonie et piété. A l'entrée du clergé, elle chanta "Tout joyeux de nous retrouver" de Guy Fatto, et à la communion "Cantate Domino", de Vincent d'Indy. A l'offertoire, une trentaine d'enfants de l'école, pris dans les grades III, IV, V et VI, se joignirent à la chorale pour chanter un très beau numéro "I Believe", oeuvre de Drake et Compagnons. A la sortie, ce fut le "Chant du Centenaire", dont les paroles et la musique furent composées par Soeur Berthe Bussières, religieuse Franciscaine; et l'harmonisation par M. François Gratton, directeur de la chorale.

A l'homélie, le Père Lacerte donna un bref résumé de l'histoire de Saint-Laurent en anglais, et en français, un commentaire sur un texte des lectures du jour: "Aimez-vous les uns les autres". Le Père insista sur la charité, compréhension et coopération qui doivent exister, et existent en effet entre les fidèles de la paroisse.

Après la messe, une plaque souvenir en bronze, fut dévoilée par Mme Ernest Gaudry, présidente du club laurentien d'âge d'or, et M. François Ducharme, membre du club.

A 6h30 le souper du Centenaire fut servi à 300 convives au Centre Récréatif. Mmes Liliane Fontaine et Jeannette Gaudry étaient en charge. M. Pelland de Saint-Boniface fit le service. Mesdemoiselles Carmen, Sharon et Joanne Carrière servirent le café.

Prirent place à la table d'honneur le R. P. Lacerte, les Pères Jean Methé et Lucien Brossard, MM. Peter Adam, représentant de M. Ed Schreyer, Harry Enns, député conservateur de Lakeside, Yves Kerbrat, président du Conseil Municipal de Saint-Laurent, et leurs dames. Le Père Lemoine souhaita la bienvenue aux convives en français et M. Kerbrat le fit en anglais. Le Père Lemoine bénit la table.

A la fin du repas, la chorale chanta avec succès quelques numéros de leur répertoire en français et en anglais, parmi lesquels le chant du centenaire mentionné plus haut. Le Père Lemoine, maître de cérémonies, prit alors la parole, remercia les convives et fit allusion aux paroissiens représentants de nombreuses nations qui fait de Saint-Laurent, une "Mini-Nations-Unies", Mme Ernest Gaudry, parlant au nom des citoyens d'âge d'or, dit que les anciens avaient oeuvré ensemble pour que la paroisse soit forte, souhaita que cela continue, et que les jeunes suivent l'exemple de leurs aînés quand ce sera leur tour de prendre la relève.

(Suite, page 12)

LA FÊTE FRANCO-MANITOBAINE

LES ORGANISATIONS DE LA

vous invitent

à venir c

avec e

SAINT-JEAN

L'Association de la Faune.

Jean Grimard, président.

Les Chevaliers de Colomb.

Fernand Balcaen, Grand Chevalier.

Le Club sportif.

Louis Balcaen, président.

Le Club de patinage artistique.

Roland Brisson, président

La Chambre de Commerce.

Gilles Tétreault, président.

Le Club de Fer à Cheval

Alb. Laramée, président.

Les Mouvements scouts.

Claude Jolicoeur, chef.

FÊTE FRANCO MANITOBAINE
à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste
à La Broquerie, Manitoba
les 25, 26 et 27 juin 1976

PROGRAMME

VENDREDI, le 25 juin, au soir

- Soirée de graduation à l'aréna

SAMEDI, le 26 juin

Après-midi et soirée: Concours **Mlle Manitoba Français '76**

19h00 - Finale du concours

20h00 - Ouverture de la barrière, des kiosques de service, du petit casino

21h00 - Spectacle et danse au théâtre aux Etoiles par les Gais Manitobains

vers 23h00 - Feu de la Saint-Jean

DIMANCHE, le 27 juin

10h00 - Messe de la Saint-Jean

vers 11h00 - Discours de la Saint-Jean

11h15 - Défilé de la Saint-Jean, chars allégoriques, personnalités, etc.

vers midi - Ouverture de la barrière

après-midi
- Tournoi de "fast-ball"
- Tournoi de fer à cheval
- Souque à la corde
- Petit Casino
- Mini-ferme
- Course "go-cart" (jeunes)
- Carrousels, etc. de Joyland

soir 20h30 - Soirée du Bon Vieux Temps

vers 22h30 - Feu d'artifice

L'AMBIANCE CULTURELLE

sera assurée par les artistes Manitobains sous la direction de Louis Dubé

CAMPING

L'organisation de La Broquerie
vous offre des facilités de camping
de divers types, répondant à presque
tous les goûts.
Pour information et réservation,
appeler :

Le Magasin Mini-Marché 1-424-5472

TOURNOI DE "FAST BALL"

Pour vous inscrire au tournoi de "fast-ball"
appeler : Louis Balcaen, 1-424-5434

La Broquerie les 25, 26, 27 juin

AROISSE DE LA BROQUERIE

rdialement

ébrer

la

BAPTISTE



Le Conseil Jeunesse Provincial et Mlle Manitoba Français '75" Joanne Dumaine, présentent le Concours "Mlle Manitoba Français '76" qui aura lieu à La Broquerie à l'occasion de la Fête Franco-Manitobaine. Soirée et Couronnement le samedi, 26 juin, au soir.

RÈGLEMENTS

ÉLIGIBILITÉ

- Candidature ouverte à toutes les jeunes filles d'expression française, âgée de 18 à 25 ans. (18 ans avant le mois de février '77 et pas plus de 25 ans à cette même date)
- Résidente au Manitoba depuis 5 ans et n'avoir jamais été mariée.

CRITÈRE D'ÉVALUATION

1 - Connaissance générale de la situation française au Manitoba

a) Exposés - Parler sur un des sujets suivants: (5 min.)
- politique
- économique
- éducation
- culture

b) Intelligence et capacité de répondre intelligemment à une question sur la situation minoritaire au Manitoba et sur les autres sujets.

2 - Talents, soit - organisationnel
- art, musique, théâtre, chant, etc.
- sport personnel et non de groupe

3 - Bon parler français

4 - Personnalité: a) dynamisme
b) intéressée et intéressante
c) posture et élégance

JUGES

Trois juges seront choisis à travers le Manitoba par le comité responsable.

FONCTIONS

Mlle Manitoba Français sera une représentante des franco-manitobains aux points de vue leadership et élégance. On lui demandera de représenter les Franco-Manitobains au plus grand nombre possible d'activités rassemblant les Franco-Manitobains. L'employé du Conseil Jeunesse Provincial se chargera d'organiser les visites représentatives.

PRIX

Mlle Manitoba Français: $100.00

1ère finaliste: $50.00; 2e finaliste: $50.00.

COMMANDITAIRES

Chaque candidate devra avoir un commanditaire (organisation, école, etc.) au coût de $25.00, payable au Conseil Jeunesse Provincial avec l'enregistrement avant le 11 juin 1976.

DATE D'INSCRIPTION

Faire parvenir le nom de la candidate au plus tard le 11 juin '76, à Denise Bernardin, Conseil Jeunesse Provincial, C.P. 145, Saint-Boniface, R2H 3B4

CONTACT

Pour tout renseignement supplémentaire adressez-vous (à frais virés) au 233-4915 à:

Denise Bernardin
C.J.P.
C.P. 145
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

LE DÉFILÉ DE LA SAINT-JEAN

Les organisations, paroisses, groupes, maisons d'affaires et individus **QUI VOUDRAIENT PARTICIPER AU DÉFILÉ** sont **invités** à donner leur nom soit à André Lord — 1-424-5472 **ou** à la S.F.M. — 233-4915.

Le défilé sera composé de trois types de participation:

1 - Des personnalités dans des voitures, décorées si possible;

2 - Des chars allégoriques construits à partir de plans d'artistes. La plupart de ceux-ci illustreront le thème **"S'UNIR POUR S'ÉPANOUIR"** lancé par la S.F.M. à l'assemblée annuelle du 7 mars, tout en mettant en valeur les buts de l'organisme conné.

3 - Des véhicules décorés de toutes sortes.

4 - Des groupes à pied, musicaux, humoristiques, etc.

Si vous avez besoin d'aide, appelez M. Gérard Jolicoeur au 233-4915.

Les Mouvements Guides.

Janine Kirouac, cheftaine.

Le Conseil étudiant.

Pierrette Boily, présidente.

Le Conseil Jeunesse Provincial.

Richard Simoens, président.

La Chorale de La Broquerie.

L. Dubé, président.

La Société franco-manitobaine.

Docteur Gérard Archambault, président

La Société Saint-Jean-Baptiste.

David-L. Fillion, président.

PLUS DE RENSEIGNEMENTS SUR LA FÊTE dans **LA LIBERTÉ** de la semaine prochaine.

LES RÉGIONS

SAINT-PIERRE

J'aimerais m'introduire comme votre nouvelle directrice de jeux pour l'été. Ne vous trompez pas! Je ne suis pas ici pour occuper vos enfants, mais plutôt pour organiser un programme récréatif pour TOUS les gens de TOUS les âges (qui certainement inclut les enfants!).

Les activités récréatives d'elles-mêmes sont très importantes. Elles contribuent à notre bien-être mental et physique, ainsi qu'elles aident à développer le caractère en participant aux activités de groupes. J'espère que cet été je serai capable de vous offrir un bon programme récréatif. Dites-moi quelles sortes d'activités vous intéressent. Vos idées et votre aide sont les bienvenues.

Dès le 10 juin, mon bureau sera à l'école élémentaire et mon numéro de téléphone sera 433-7706. Avant ça, communiquez avec moi au 433-7487.

Irène Préfontaine

Des fêtes à Sainte-Anne les 3 et 4 juillet

Le 3 juillet, la Chambre de Commerce de Sainte-Anne inaugurera la "SEMAINE DE VISITES CHEZ NOUS" à 10h00 de l'avant-midi par un défilé de chars allégoriques. Suivront des activités sportives: tournoi de balle-au-camp ("fast-ball"), tournoi de fer à cheval, tournoi de souque à la corde pour le championnat de l'Est du Manitoba. Il y aura aussi le mini-olympique sur piste et pelouse (prix et rubans à gagner), un "poker derby" de bicyclettes et plusieurs autres attractions.

□

Le 4 juillet se tiendront les demi-finales au "Fast ball" qui seront suivies de la finale. Il y a beaucoup d'autres activités en préparation dont un "motocyclothon poker derby".

SAINTE-AGATHE — HOMMAGE À L'ÂGE D'OR

En cette année du centenaire de Sainte-Agathe, les Dames de la Ligue, au nom du Comité du Centenaire, veulent rendre hommage aux personnes de l'Age d'Or. Il y aura donc fête, dimanche le 20 juin. D'abord une messe à 16 heures, puis "Souper et Veillée de Roy". Nous invitons à la fête toutes les personnes de l'Age d'Or nées ou ayant vécu à Sainte-Agathe.

Le centenaire de Saint-Laurent (suite)

Monsieur Willie Dumont, officier du Développement Rural pour la région d'entre les lacs, parlant au nom de A.R.D.A. et F.R.E.D., félicita les Laurentiens de leurs efforts pour relever le standard de vie de la municipalité, et donna l'espoir que la manufacture récemment détruite par le feu, soit rebâtie dans un avenir prochain.

Soeur Pauline Mercier apporta les voeux et les souhaits des Religieuses qui travaillent dans la paroisse depuis 1897, et assura les Laurentiens qu'ils pourront toujours compter sur le travail et les prières des Franciscaines.

M. Harry Enns, député représentant le parti conservateur, félicita l'Eglise de son travail, et dit que l'Eglise est importante dans une paroisse, parce "qu'elle peut faire des lois pour le bien des gens, que le gouvernement ne peut faire".

M. Peter Adam, apporta les voeux du gouvernement manitobain, et souhaita que Saint-Laurent continue d'être prospère dans l'avenir, comme il le fut dans le passé.

L'Honorable P.E. Trudeau, Premier Ministre du Canada, regrettant de ne pouvoir répondre à l'invitation qui lui avait été faite de prendre part au Centenaire, envoya un message de félicitations, dans lequel il loua les missionnaires et les familles qui ont fait de l'Ouest ce qu'il est, et souhaita en particulier que "Saint-Laurent ne cesse jamais de témoigner du rayonnement français au Manitoba".

Le R.P. Lacerte, provincial, prit alors la parole et rappela toutes les leçons que lui ont données les gens de Saint-Laurent, surtout son noviciat. Il remercia les Laurentiens de ce qu'ils ont été pour lui. Ce fut un témoignage touchant et finement agencé.

Une soirée dansante acheva la journée, qui fut mémorable pour Saint-Laurent. M. Emile Lavallée fut en charge de la soirée; mais ayant subi une grave opération dernièrement, il ne pouvait être présent aux fêtes. Il se fit dignement remplacer par M. Pete Couture et ses musiciens, des professionnels qui donnèrent à cette fin de journée centenaire une note de joyeux entrain.

Un souvenir permanent de la fête est un livret contenant un abrégé de l'histoire de la paroisse, qui fut offert au souper.

Le centenaire aura un lendemain. La semaine du 24 mai, une équipe de Radio-Canada vint rencontrer les Laurentiens, et filmer plusieurs endroits de la paroisse, ce qui deviendra un documentaire sur Saint-Laurent qui passera sur les ondes cet automne.

Aurèle Lemoine, o.m.i., curé

Quatre villages se mobilisent pour Radio-Canada



SAINTE-ROSE. — De gauche à droite: M. Auguste Brunel, pionnier de Sainte-Rose, 91 ans; M. Léo Rémillard, directeur des services français de Radio-Canada pour les Prairies et l'Alberta; M. Joe Vandepoele, préfet de la municipalité de Sainte-Rose; Mme Jacques Péloquin, de Laurier, et M. Paul Dumaine, directeur de la station CBWFT Winnipeg.



SAINT-LAZARE. — M. Léo Rémillard et M. Eugène Fouillard, conseiller du Village de Saint-Lazare.



SAINTE-ROSE. — De gauche à droite: M. Paul Maguet, président du Comité culturel de Sainte-Rose; M. Léo Rémillard, directeur des services français de Radio-Canada pour les Prairies et l'Alberta; Mme Paul Maguet, et M. Joe Vandepoele, préfet de la municipalité de Sainte-Rose.



SAINTE-ROSE. — La Famille Guilas a fait entendre des pièces de son répertoire.



LAURIER. — Les citoyens se sont rendus en grand nombre au centre communautaire pour marquer l'arrivée de la télévision française dans leur région.



SAINT-LAZARE. — M. Léo Rémillard, directeur des services français de Radio-Canada, pour les Prairies et l'Alberta et M. Armand Guénette.



LAURIER. — Les élèves de première année de l'école élémentaire ont participé à la fête en présentant une pièce, "Le petit chaperon rouge".

Les 14 et 15 mai, les habitants de quatre villages du Manitoba se sont mobilisés pour accueillir sept représentants de Radio-Canada. L'occasion était l'inauguration des deux nouveaux réémetteurs de Radio-Canada à Sainte-Rose et Saint-Lazare, le premier desservant les villages de Sainte-Rose, Laurier et Sainte-Amélie.

Depuis nombre d'années, ces villages francophones qui se trouvent d'une part à environ 250 milles au nord-ouest et d'autre part à 200 milles à l'ouest de la capitale manitobaine, rêvaient sans cesse d'un service de télévision française et grâce au Plan Accéléré de Rayonnement, ce rêve est devenu réalité. L'obtention de ce service était le fruit de plusieurs années de travail, de pressions et de pétitions auprès de Radio-Canada. L'événement ne passerait pas inaperçu. Dans la région de Sainte-Rose, après une cérémonie à l'émetteur, un contingent de dignitaires de la place se rendait à Laurier à 15 milles de Sainte-Rose, où Radio-Canada leur avait fait préparer un souper. Après le souper, M. Léo Rémillard, Directeur des services de langue française pour les Prairies et l'Alberta, prit la parole et se dit heureux que la télévision française se rendait enfin dans cette région. Bien que Radio-Canada arrivait un peu tard, il espérait que les gens regarderaient la télévision française qui devenait pour eux un précieux instrument pour sauvegarder la culture française dans la région. Il termina en leur proposant un slogan, vieux de quelques années chez-nous mais toujours d'actualité: REGARDEZ, REGARDEZ BIEN. Il y eut quelques autres discours dont celui de M. Paul Dumaine, Directeur de CBWFT, qui leur parla de la programmation et enfin M. Paul Maguet, Président du Comité Culturel de Laurier, invita tout le monde à rester pour un spectacle de chant et de danse préparé pour l'occasion par des jeunes étudiants et des gens de la place. Le spectacle présenté devant une salle comble, fut très apprécié de tous.

Le lendemain samedi 15 mai, les représentants de Radio-Canada (MM. Léo Rémillard, Paul Dumaine, Gilbert Teffaine de Montréal, délégué à la planification, Etienne-B. Cardinal, de Montréal, relationniste pour le P.A.R., Denis Collette, adjoint de M. Rémillard, Claude Lavallée du service de la publicité de CBWFT et Bill Liska, relationniste pour le P.A.R., pour la DSA au Manitoba) se rendaient à Saint-Lazare à 150 milles de Sainte-Rose, où un accueil tout aussi chaleureux leur était réservé. La cérémonie sur le terrain de l'émetteur fut suivi d'un souper préparé par les dames de l'endroit. Après les discours de circonstance, M. Lazare Fouillard, qui agissait comme maître de cérémonies pour l'occasion, invitait les gens de Radio-Canada à visiter l'endroit qui est l'un des plus pittoresques de la province. La soirée s'est terminée par une danse organisée par les villageois pour marquer l'événement.

BILAN DE LA FIN DE SEMAINE: 600 milles en voiture; des Radio-Canadiens fatigués mais enrichis par ce contact avec des gens simples, chaleureux et des plus aimables; une foule de Manitobains très fiers de leur nouveau service; en somme un week-end des plus réussi.

Claude Lavallée

La Page de Bicolo ...

Quel temps magnifique! J'ai décidai d'aller peinturer. Viens admirer la belle nature avec moi.

Bicolo.

Voici les histoires de DUNREA et de MARIAPOLIS reçues au Concours "Parle-moi de ton Village".
La semaine prochaine je parlerai de Saint-Boniface.
Bicolo

DUNREA

Voici un petit résumé de l'histoire de mon village Saint-Félix de DUNREA.

Un des premiers colons Canadiens-Français fut Charles Beaupré qui est venu prendre possession des terres en 1881. Il n'y avait pas de village, ni de chemin de fer, et c'est de peine et de misère mais plein de courage qu'il défricha le terrain.

En 1891 une chapelle fut construite sur le terrain de Charles Beaupré qu'on nomma Saint-Félix et qui servait aussi d'école. Il y avait un magasin qui servait en même temps de Bureau de Poste, une forge et un cimetière.

Plusieurs années plus tard, un chemin de fer fut finalement construit à 4 milles du terrain de M. Beaupré.

Comme les colons catholiques augmentaient et que la chapelle commençait à être trop petite pour accommoder les gens, un anglais du nom de Dunlop a donné du terrain pour construire une nouvelle église et un presbytère à condition que ce soit bâti près du chemin de fer et de la gare. Donc ils ont pris le nom de Dunlop et celui d'un fermier du nom de Rea et on nomma le village **DUNREA**.

La nouvelle église a été bénite la veille de Noël en 1903 par le Père Charles Chaput. Quelques années plus tard Joseph Fortier qui était mon arrière-arrière-grand-père donna du terrain pour un nouveau cimetière et le village continua à s'améliorer et à grandir.

Aujourd'hui nous avons beaucoup d'activités durant tous les mois de l'année. Nous avons une grande patinoire, des clubs de Hockey pour différents âges et il y a des compétitions entre les villages environnants; il y a aussi le curling avec des bonspiels pour les hommes, les femmes et les jeunes; des compétitions de "broomball", des danses, parties de cartes, des bingos et le Club 4-H. En été il y a le base-ball et des pique-niques.

Dans notre village il y a un bon magasin général, un café, 2 garages, salle municipale, Caisse Populaire, une station Esso, un électricien, un plombier, un bureau de poste, un hôtel, une clinique, une école où deux maîtres et deux maîtresses enseignent et aussi deux religieuses pour la catéchèse; une salle paroissiale, une belle église, un presbytère. M. l'abbé Régnier est notre curé qui se dévoue pour la paroisse et les "missions" environnantes. Même si sa tâche est difficile, car ses "missions" sont éloignées, il a toujours un beau sourire.

Voici Bicolo, c'est l'histoire de mon village. . .

Céline Labossière, 10 ans, Dunrea, Man.

MARIAPOLIS

Mon village, Mariapolis, est situé sur le haut du lac et la vallée de Swan Lake, à cent vingt milles au sud-ouest de Saint-Boniface. Mariapolis n'est pas bien grand, mais beaucoup d'événements ont lieu ici.

HISTORIQUE:

En 1890, la ligne du chemin de fer, "Northern Pacific" passa à cinq milles au sud de l'église de Saint-Alphonse. Mon village se forma près de la nouvelle station. Le curé Télesphore Campeau y fonda une mission et la nomma "Mariapolis". Notre église fut érigée en paroisse le 20 septembre 1903 et reçut le nom de "Notre-Dame de l'Assomption". C'était un très beau nom car Mariapolis veut dire "Ville de Marie".

AUJOURD'HUI

Nous avons deux élévateurs à grain, un magasin d'épicerie, deux restaurants, un garage, et une grande Co-op. Nous avons aussi une cour à bois "Chimo", un atelier de couture, une école élémentaire, un bureau de poste et notre Caisse Populaire qui est très active.

ÉVÉNEMENTS:

Chaque année, en été, les "Mari-happiness Days" ont lieu. Ce sont trois jours de plaisir pour tout le village avec beaucoup d'activités. En hiver nous avons un 'Snowball Festival'. Des familles de la ville demeurent ici pendant une fin de semaine remplie d'activités, surtout des sports. Le grand projet de cet hiver était de bâtir une nouvelle patinoire. Nous avons du curling, hockey, base ball, bowling et du bingo pour nous amuser. Nous avons aussi le club 4-H. Au revoir Bicolo.

Ton amie,

Lucille Haccault, 11 ans, Mariapolis



La Fête de la Saint-Jean

Chaque année à La Broquerie, l'on célèbre la **"Saint-Jean-Baptiste"**. C'est la grande fête des Canadiens-Français puisque saint Jean-Baptiste est notre patron.

Cette fête aura lieu les 26 et 27 juin prochain.

Durant ces deux jours de célébrations il y aura jeux de toutes sortes: baseball, courses, manèges, danses, etc.

Deux belles journées pour bien s'amuser!

Attention: Si tu crois pouvoir **te rendre à La Broquerie** pour ces fêtes, voici un concours pour toi.

Complète la phrase et remplis bien le coupon suivant:

Saint Jean-Baptiste est le patron des

__________________ __________________

NOM .... Âge: ....

ADRESSE ....

....

No de membre ....

Envoie à: Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre, Manitoba R0A 1V0
Avant le 18 juin.

---

15 gagnants seront choisis et recevront chacun un "bon" de $2.00 qu'ils pourront dépenser sur le terrain de pique-nique à La Broquerie. Prix offerts par la Société Saint-Jean-Baptiste de La Broquerie.

Que fait ce jeune fermier de Mariapolis? Tu le sauras en joignant les points de 1 à 34.



Pour rire...

UN COMMERÇANT TÉLÉPHONE À UN DE SES CLIENTS. UNE PETITE VOIX RÉPOND.
"TON PAPA N'EST PAS LÀ?
-NON, MONSIEUR, NI MA MAMAN. IL N'Y A QUE MA SOEUR ET MOI.
- AH! BON, JE PEUX PARLER À TA SOEUR?
-ATTENDEZ UN PEU... JE VAIS ESSAYER DE LA SORTIR DE SON PARC.

Pour te faire rêver aux vacances, essaie de trouver dans ce portrait: une guitare, une clé, une souris, un bas, un cornet de crème glacée, un canif, une quille, une trompette, un crayon, un jeu de tic-tac-to. Colore-le à ton goût.



VIENS JOUER DEHORS !

Quel beau temps pour jouer dehors!
Voici quelques jeux que tu peux essayer pour bien passer le temps.

Prends six boîtes de conserves vides et place-les sur une table dehors, comme sur le dessin. Chaque joueur à son tour se place à une certaine distance et doit à l'aide d'une balle, les faire toutes tomber d'un seul coup. Comme ce n'est pas très facile, on peut donner des points ou un prix au gagnant.

LES QUATRE COINS

Voici un jeu qui se joue à cinq. Place quatre joueurs dans les quatre coins d'un terrain carré et le cinquième joueur au centre. Les joueurs des quatre coins doivent échanger tout le temps leur place tout en faisant attention pour que le joueur du centre ne vienne pas, pendant ce temps, occuper un coin libre. Si pendant cet échange, le joueur du centre occupe un coin, le joueur qui se trouve sans place, doit aller au centre.

Les joueurs ont le droit d'avertir le joueur avec lequel ils veulent changer de coin par un signe convenu, et ils ont aussi le droit de revenir en arrière lorsque leur coin est menacé.

CHEMISE "T-SHIRT" DE BICOLO

Pour obtenir ta chemise de Bicolo tu n'as qu'à remplir le coupon suivant et inclure le montant nécessaire.

POUR LES PETITS : Chemise bleu. Prix : $2.50

Grandeur	Longueur (épaule à la taille)
____ 4 ans	14 pouces
____ 6 ans	16 pouces

POUR LES PLUS GRANDS : Chemise jaune. Prix : $3.00

Grandeur		Longueur (épaule à la taille)
Petit	(5-8 ans)	19 pouces
____ Moyen	(9-12 ans)	21 pouces

Je regrette. . . il ne reste plus de "Grand"

Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre, Man. R0A 1V0

Si tu as déjà fait face à un nid de guêpes, tu dois t'en rappeler...

les Guêpes





mais peut-être aimerais-tu à les connaître mieux?

Elles construisent des nids en papier, fixés soit à l'extérieur, soit au contraire dans un terrier. Certaines guêpes sont solitaires; la plupart se groupent en quelques milliers, mais leur société est loin d'atteindre à la perfection de celle des abeilles.

Beaucoup de guêpes sont carnivores et chassent les mouches ou même attaquent les abeilles qu'elles tuent pour leur voler leur miel. Elles aiment également les fruits et font parfois d'importants dégats dans les vergers.

Pour se reproduire, une guêpe paralyse de son venin une chenille ou une araignée, mais sans la tuer; elle l'enterre et y pond un oeuf: la larve trouvera une nourriture toute prête.

La piqûre de la guêpe est très douloureuse, tu l'as peut-être déjà expérimenté! En général, elle est peu grave, sauf quand on avale un fruit contenant une guêpe, ou qu'on reçoit des piqûres multiples. Bien que d'un caractère irritable et agressif, la guêpe attaque surtout pour se défendre, ou quand on menace son nid.

BICOLO SALUE SES NOUVEAUX MEMBRES

3182 Berne Dupuis, Saint-Jean-Baptiste, Man.
3183 Christian Gauthier, Saint-Boniface, Man.
3184 Richard Syrenne, Saint-Boniface, Man.
3185 Louise Aubin, Winnipeg, Man.
3186 Lucie Allard, Winnipeg, Man.
3187 Nadia Devaux, Rochecouart, Belgique
3188 Luc Bernardin, Saint-Charles, Man.
3189 Marielle Bernardin, Saint-Charles, Man.
3190 Maurice Paille, Saint-Boniface, Man.
3191 Kelly Sutyla, Saint-Boniface, Man.
3192 Lucille Saindon, Richer, Man.
3193 Andrea Dreger, Transcona, Man.
3194 Douglas Dreger, Transcona, Man.
3195 Mark Fortier, Saint-Léon, Man.
3196 Nicole Brûlé, Ile-des-Chênes, Man.
3197 Odette Lussier, Saint-Boniface, Man

ATTENTION... ATTENTION! ! !

Si tu n'es pas encore membre de mon Club... tu peux le devenir aujourd'hui. Tu n'as qu'à découper le coupon au bas de cette page.

A chaque semaine, un gagnant est choisi parmi les membres.

Pour recevoir ta carte de membre remplis ce coupon

Club de Bicolo
C. P. 262
St-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

Nom: ______________________
Adresse: ______________________
____
Code postal: ______________________
Ville: ______________________
Age: ________ Grade: __________

Nécrologie

M. Josephat BÉRARD

Le vendredi 4 juin 1976, à l'hôpital De Salaberry de Saint-Pierre, est décédé, à l'âge de 91 ans, M. Josephat Bérard de Saint-Pierre au Manitoba.

Des prières furent récitées le dimanche soir 6 juin en la Chapelle funéraire de Saint-Pierre et la messe des funérailles fut célébrée en l'église de Saint-Pierre le lundi soir 7 juin. L'inhumation se fit dans le cimetière de Saint-Pierre.

Au lieu de fleurs, des dons furent faits à l'Amicale de l'hôpital du district de De Salaberry.

M. Bérard laisse dans le deuil six filles, Mme D. Forest (Agathe) de Saint-Boniface, Mme S. Metelski (Rita) de Drayton Valley, Alta, Mme P. Turenne (Simone) de Saint-Pierre, Mme A. Morin (Thérèse) de Saint-Malo, Mme N. Martel (Bernadette) de Cranbrook, C.-B. et Germaine à la maison; quatre fils, Roland de Saint-Boniface, Roméo de Grande-Pointe, Jos de Ile-des-Chênes et Paul à la maison; 22 petits-enfants; un arrière-petit-enfant; deux frères et trois soeurs.

La Chapelle funéraire Loewen de Saint-Pierre était en charge des arrangements.

M. Emile CATELLIER

Le vendredi 4 juin 1976, au Repos Jolys de Saint-Pierre au Manitoba, est décédé, à l'âge de 88 ans, M. Emile Catellier de Dufrost, Manitoba.

Des prières furent récitées le dimanche soir 7 juin. La messe des funérailles fut célébrée en l'église de Saint-Malo dans la matinée du lundi par l'abbé Robert Nadeau. L'enterrement suivit dans le cimetière paroissial.

M. Catellier laisse dans le deuil six filles, Mme Joe Gauthier (Evinelda) de Saint-Boniface, Mme Fabienne Brûlé de Dufrost; Mme Edouard Dubois (Rose-Marie) de Saint-Malo, Mme Roland Goulet (Annette) de Saint-Malo, Mme Maurice Martel (Patricia) de Ear Ealls, Ont., et Mme James Chalmers (Léona) de Saint-Vital; sept fils, Charles de Dominion City, Hermile et Roméo de Dufrost, Denis de Saint-Pierre, André de Saint-Vital, Ernest de Dufrost, et Raymond de Hull, Qué.; 79 petits-enfants; 54 arrière-petits-enfants; trois frères et deux soeurs. Il fut précédé dans la tombe par sa femme Mary en juin 1964, et par un fils, Fabien, en août 1972.

La Chapelle funéraire Loewen de Saint-Pierre était en charge des arrangements.

Mme Josaphat MÉNARD (née Eva Bacon)

SAINT-EUSTACHE - Vendredi, vers dix-huit heures, le 21 mai dernier, décédait à l'âge de 88 ans, à l'hôpital général de Saint-Boniface, Mme Josaphat Ménard, née Eva Bacon.

Même si les quelques mois de lutte contre le mal qui la minait ont préparé sans doute ses enfants à l'éventuel, la séparation a été réelle et douloureuse. Sachant approcher la fin, elle-même, Mme Josaphat Ménard, demandait à mourir surtout après l'amputation en haut du genou de sa jambe droite au mois de mars dernier. La plaie occasionnée par l'opération étant guérie, elle a été transportée au "Saint Boniface Nursing Home" sur la rue Archibald. Cinq jours plus tard, elle retournait à l'hôpital et, cette fois, pour une pneumonie, et deux semaines plus tard, elle eut une crise cardiaque compliquant vraiment la situation. Si elle avait survécu, il aurait fallu amputer l'autre jambe car la gangrène y faisait son chemin. N'étant plus sous les effets de la morphine, cette maladie terrible lui a toutefois laissé sa lucidité jusqu'à la fin. Les deux derniers jours, il a fallu continuellement des piqûres pour amortir des douleurs causées par la gangrène. Elle s'éteignit malgré tout paisiblement pendant son sommeil.

(suite, page 18)



LA VÉRITÉ

Le vent souffle où il veut, et tu en entends le bruit; mais tu ne sais d'où il vient ni où il va. Il en est ainsi de tout homme qui est né de l'Esprit.
(Jean 3, v. 8).

Horoscope

Capricorne *du 22 déc. au 20 janv.*

Des possibilités d'enrichissement intérieur sur le plan sentimental. Vous apprendrez la patience, la souplesse et la compréhension. Vous serez attachant, gourmand et la personne qui vous aime ne verra que vos qualités.

Verseau *du 21 janv. au 19 fév.*

Au travail, vous serez très actif, vous aurez des idées constructives et il s'éveillera en vous le sens des valeurs. Vous allez vers des joies sentimentales et vers un bonheur serein.

Poisson *du 20 fév. au 20 mars*

En amour, exigez des situations nettes. C'est un moment favorable pour vous et vous avez intérêt à poursuivre votre but. Les amitiés ne manqueront pas. Au travail, vous ferez appel à toutes les ressources de votre intelligence.

Belier *du 21 mars au 20 avril*

Vous deviendrez plus sensible à tout ce qui menace votre vie familiale. Vous serez porté à idéaliser quelque peu la personne qui vous aime. Climat heureux mais ne provoquez pas la lassitude avec trop de sérieux.

Taureau *du 21 avril au 20 mai*

Au travail, vous établirez des contacts qui vous aideront à solutionner certains problèmes. Défendez vos idées. Vous chercherez à faire plaisir à la personne qui vous aime et vous vous montrerez affectueux.

Gemeaux *du 21 mai au 21 juin*

Il y aura beaucoup de mouvement autour de vous, une vie plus intense. On parlera autant d'argent, que d'amitié et d'amour. Au travail, du dynamisme et de l'enthousiasme vous permettront de travailler utilement.

Cancer *du 22 juin au 22 juillet*

Au point de vue sentimental, vous ne serez pas très fixé sur ce que vous désirez ou ne désirez pas. On vous poursuivra et il y aura tant de gens intéressants à divers titres. Un être vous fascinera par son intelligence.

Lion *du 23 juillet au 23 août*

Au travail, vous aurez le sentiment qu'il faudrait économiser. Les nouveaux contacts donneront d'excellents résultats. La personne qui vous aime se montrera romantique attachée au passé, à un souvenir.

Vierge *du 24 août au 22 sept.*

Sachez faire appel à ceux qui vous entourent. Phrase intéressante pour vous. Les voyages seraient bénéfiques. Tous vos petits problèmes pourraient se résoudre avec un peu de diplomatie.

Balance *du 23 sept. au 23 oct.*

Apprenez à analyser avec discrétion ce qui se passe autour de vous. Vous êtes peut-être timide mais vous intimidez surtout. Soyez un peu plus paresseux. Au travail, une personne qui a un idéal haut placé s'intéresse à vous.

Scorpion *du 24 oct. au 22 nov.*

Essayez d'augmenter votre culture générale et ne craignez pas de démontrer votre fierté, c'est un atout pour vous. Essayez d'être vous-même totalement et dans le problème. Vous avez besoin d'un amour généreux et constant.

Sagittaire *du 23 nov. au 21 déc.*

Au travail, travaillez du mieux que vous pouvez et donnez-vous une orientation stable. Nombreuses possibilités. On cherchera à vous être désagréable mais tout continuera à vous sourire. S.O.P.

Le 41e Congrès Eucharistique International

Le 41e Congrès Eucharistique International qui aura lieu à Philadelphie du 1er au 8 août soulève un intérêt grandissant et il est d'ores et déjà assuré qu'un nombre imposant de francophones du Canada assisteront à cette grande manifestation religieuse. Dans plusieurs diocèses, des coordonnateurs ont été nommés et dont le rôle consiste à faire connaître le Congrès Eucharistique, à conseiller ceux qui veulent s'y rendre, en somme à répandre la bonne nouvelle dans leur propre diocèse. Voici justement la plus récente liste des coordonnateurs des diocèses. Tout d'abord, mentionnons M. Raoul Gagnon, P.S.S. du diocèse de Montréal, et qui est le délégué de la Conférence Catholique Canadienne pour préparer le 41e Congrès Eucharistique International de Philadelphie. Depuis plus d'un an, M. Raoul Gagnon s'est rendu à plusieurs occasions à Philadelphie, dans le but de préparer la venue de milliers de francophones du Canada au 41e Congrès, en plus de parcourir le Québec dans le but d'informer le public. L'adresse de M. Raoul Gagnon, P.S.S., est: 116, rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

Pour le diocèse de Saint-Boniface, le coordonnateur est M. l'abbé Joseph Choiselat, curé de Saint-Adolphe.

Ceux qui désirent se rendre à Philadelphie peuvent communiquer avec "Les Pèlerinages à l'Etranger" a/s du Père Lionel Montour, o.m.i., Sanctuaire du Cap-de-la-Madeleine, ou encore avec leur agence de voyages.□

Mousseau & Mills Realty sont heureux d'offrir leurs félicitations à Mme Forest pour avoir détenu un record dans les ventes. Pour un service prompt et courtois dans les transactions immobilières, appelez Mme Forest à son bureau, 260, chemin Sainte-Marie, 475-3580 ou à sa résidence 284-6458.

Lettres (suite)

La loi actuelle, mise en vigueur en 1970, concernant l'avortement thérapeutique, stipule bien que cette intervention est légale lorsqu'elle est conseillée par un comité consultatif de trois médecins quand la vie ou la santé de la mère sont en danger. Or, si l'on constate que depuis lors, le nombre d'avortements a augmenté de 11,000 en 1970 à 48,136 en 1974 pour représenter aujourd'hui une proportion de 14% des naissances, on peut commencer à poser des questions.

La pétition présentée au gouvernement fédéral en mai 1975 demandait effectivement qu'une enquête soit faite dans le but de déterminer si les conditions prescrites par la loi étaient de fait observées dans tous les hôpitaux où l'on pratique les avortements. Il faut cependant ajouter que, par ailleurs, il se fait une forte campagne en marge de cette loi pour en demander la révocation, et permettre l'avortement sur demande de la mère à son médecin.

Il est donc urgent que chaque citoyen concerné fasse connaître son opinion à nos représentants politiques. La défense de vies innocentes vaut bien ce petit effort, car pour que des lois injustes et criminelles arrivent à être acceptées il suffit que chacun de nous ne fasse rien.

Marie Gautron

Nécrologie (suite)

Lui survivent, quatre filles: Mme Jos. Melnic (Della) de Saint-Eustache; Claude Robert (Simone) d'Aubigny; Mlles Jeanne, de Vancouver, C.-B., et Bertha, de Winnipeg; un fils, Roméo, de Saint-Eustache, enfant du premier lit et trois fils: Léo, de Saint-Eustache; Noël, de Surrey, C.-B., et Jules de Winnipeg, enfants du second lit; 43 petits-enfants et 51 arrière-petits - enfants.

Dernièrement, Mme Josaphat Ménard demeurait au 21 Buttonwood Bay, à Winnipeg. Auparavant elle avait demeuré à Saint-Eustache sur une ferme et au village. Sa fille Bertha, ayant demeuré toujours avec sa mère, sut lui prodiguer sa plus grande affection.

La dépouille mortelle a été exposée au Green Acres Memorial Chapel et le service religieux a été célébré en l'église de Saint-Eustache, à dix-neuf heures et trente, le mardi 25 mai dernier. M. l'abbé Roland-Charles Lavoie, officiait. Ses petits-fils, MM. Léon Melnic, Gilbert et Réal Robert, Lionel, René et Alan Ménard portaient le cercueil. Deux autres petits-enfants ont lu les textes liturgiques: Mlle Madeleine Ménard, en anglais et M. Maurice Melnic, en français.

Près de nous, elle a vécu, aimant le beau, la vie, les voyages. Discrète sur elle-même, d'une charité sans équivoque, simple et attachante, Mme Josaphat Ménard n'a connu que des amis. Quelques mois de maladie l'ont préparée à la rencontre avec le Seigneur. Une vie plus belle, plus merveilleuse, plus exaltante l'attendait, récompense de sa générosité, de sa FOI, de son amour manifesté dans sa philosophie du quotidien dont elle a découvert toute la valeur.

Toutes nos condoléances vont à la famille éprouvée.

□

LES FILS NATIFS
Déjeuner aux crêpes

Les Fils Natifs organisent un déjeuner aux crêpes à l'occasion de LA FÊTE DES PÈRES, le 20 juin. Le déjeuner sera servi de 9h00 a.m. à 1h00 p.m. à la salle des Fils Natifs, au 230, boulevard Provencher. Tous sont invités à cette Fête.

SERVICE - MAISON DE CONFIANCE

Billinkoff's

Poutres
Poteaux
Bois de charpente
Produits asphaltés
Contreplaqué
Panneaux à murs
Produits créosotés
portes et châssis

Adressez-vous en français à;
ROGER PERRIN ou GERRY CHOISELAT
625, rue Marion, Winnipeg, Man. R2J 0K3
Au téléphone: 233-7121

Vermette Painting & Decorating

1 - 354, rue Dubuc, Saint-Boniface
Clément Proulx - Tél.: 247-3694

Tous types de revêtement de murs.
Peinture et décoration:
sites commerciaux, résidentiels, églises.

On demande

La Division scolaire de Saint-Boniface
demande
UN AUXILIAIRE ENSEIGNANT
pour classe
Français Immersion
A demi-temps ou à plein temps

S.V.P. poser vos candidatures à:
Mme Denyse Morrish
Secrétaire administrative
Division scolaire de Saint-Boniface
50, chemin Monterey
Saint-Boniface, Manitoba R2J 1X1

AGENCE D'ASSURANCES

Requiert les services d'une secrétaire avec plusieurs années d'expérience dans un bureau et pouvant parler et écrire le français et l'anglais. Salaire conforme aux aptitudes. Pour interview, composer 247-4816 entre 9h00 A.M. et 5h00 P.M.

MÉNAGÈRES, CECI VOUS INTÉRESSERA

Vous avez l'expérience de la maison. Cela peut vous mener vers une carrière intéressante comme directrice de démonstrations de cadeaux et d'accessoires sophistiqués de cuisine et de chambre de bains. Cela vous vaudra un revenu additionnel, vous permettra de gagner de beaux prix et de rencontrer des gens. Composez 339-8481 pour plus de renseignements et une entrevue. Il faut être bilingue.

ON VOUS DEMANDE

Etes-vous en semi-retraite?
Etes-vous marié?
Cherchez-vous à augmenter vos revenus?

Si oui, et si vous avez une voiture, appelez-nous à: 1-326-9889

ELECTROLUX CANADA LTD.
Steinbach, Manitoba

LE CERCLE MOLIÈRE INC.
CHERCHE
Un(e) Publiciste

Poser votre candidature par écrit avant le 1er juillet 1976, à:

Forest, Guénette & Cie
comptables agrées
262, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T7

N.B.: Date d'entrée en fonction le 1er août 1976.

ON DEMANDE

Des demandes seront acceptées jusqu'au 12 juin pour une coordonnatrice des services à la Villa Youville, pour le terme du 2 juillet 1976 au 30 juillet 1977. A savoir, diriger le personnel, le travail et les achats pour:

- le maintien et les réparations de la maison
- les ménages journaliers, mensuels, saisonniers et annuels, (décors inclus)
- la lingerie, le lavoir et le linge, inclus les tentures
- la cuisine et ses services
- la chapelle et ses activités
- Salaire à être négocié.
- Pour plus de renseignements signaler 422-5624. Demander Louis Bernardin

Sainte-Anne, Manitoba



Centre de Main-d'oeuvre du Canada — **Canada Manpower Centre**

283, avenue Taché

48338 - **Ouvrier d'entretien d'usine.** Salaire négociable. Expérience dans la soudure. Réparation et entretien d'installation mécanique.

48600 - **Commis aux inventaires.** Salaire: $525.00 par mois. Expérience de préférence. Connaissance de la machine à écrire. 11e année scolaire minimum.

48603 - **Commis à la réception (bilingue).** Salaire: $588.00 à $676.00 par mois. Doit taper 40 mots à la minute. Expérience de préférence.

48665 - **Cuisinier d'établissement communautaire.** Salaire: $600.00 par mois. Expérience nécessaire. Emploi temporaire situé à Gods Narrows. Pension complète incluse. Préparer et cuire les repas pour 10 personnes.

48708 - **Plombier.** Salaire: $9.85 de l'heure. Travail, surtout dans de nouveaux bâtiments publics. Temps supplémentaire inclus.

Pour tout renseignement au sujet des postes mentionnés et d'autres, veuillez composer: 985-2669.

LA DIVISION SCOLAIRE RIVIÈRE-ROUGE NO 17

DEMANDE
des professeurs pour:

2 - Saint-Malo - 7, 8 et 9 - Français, sciences ou maths, religion.

1 - Letellier - 4, 5 et 6 - Demi-temps.

1 - Saint-Pierre - 7, 8 et 9 - O.E.C.

1 - Saint-Jean - 7, 8 et 9 - "Language Arts" - Pour septembre à décembre 1976.

Adressez-vous à

Louis Gosselin, directeur général
C.P. 219
Saint-Pierre, Manitoba
R0A 1V0
Téléphone: 433-7815

Avis

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU CLAUDE LEBRUN, de la communauté de Lorette, au Manitoba, fermier, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba R3B 2A2, le ou avant le 21 juillet 1976.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 7e jour de juin 1976.

MARCOUX, BETOURNAY, GUAY
Procureurs de la succession.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEUE IRÈNE LAVALLÉE, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, épouse de René Lavallée, aussi de la même place.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude du soussigné à 25-185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G4, le ou avant le 19e jour de juillet, A.D. 1976.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 4e jour de juin, A.D. 1976.

F. R. AVANTHAY
Procureur de la succession.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU ALMANZOR MANAIGRE, du village de Lorette, au Manitoba, Fermier à sa retraite.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude du soussigné à 25-185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G4, le ou avant le 19e jour de juillet, A.D. 1976.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 4e jour de juin, A.D. 1976.

F. R. AVANTHAY
Procureur de la succession.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU CHARLES AUGUST CHARTIER, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, contre-maître, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2A2, le ou avant le 5e jour de juillet, A.D. 1976.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 2e jour de juin, A.D. 1976.

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU CHARLES ALPHONSE GIROUARD, de la Ville de Winnipeg, au Manitoba, ouvrier à sa retraite.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 201-185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G4 le ou avant le 1er juillet, A.D. 1976.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 31e jour du mois de mai, A.D. 1976.

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
Procureurs de la succession.

Personnel

VEUF DANS LA CINQUANTAINE - semi-retiré, catholique, bonne santé, ne fume pas, non-alcoolique, bonne réputation, sincère, aimant les sports, voyager. Poids: 150. Grandeur: 5'7''. Désire correspondre avec (ou rencontrer) veuve ou demoiselle de 39 à 52 ans, sincère et honnête. S'adresser à: Boîte 372, La Liberté, C.P. 96, St-Boniface, Man.
10-372-11 C

PERSONNE RETIREE DESIRE ménagère. Beaucoup de temps libre. Chambre, plus salaire à discuter. S'adresser à: Boîte 357, La Liberté, C.P. 96, St-Boniface.
9-357-10 C

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Pour plus de renseignements, composer: 247-8660 le jour; 247-7830 le soir. 197, rue Kitson.
2-289-JNO

À louer

RUE HORACE - Grand appartement de 1 chambre à coucher. Poêle, réfrigérateur et stationnement inclus. Possession immédiate. Composer 233-0454 après 5 heures. 10-366-10 C

Rue De La Morénie - Appartement de 3 pièces, 1 chambre à coucher. Complètement meublé. Libre le 1er juillet. Composer 233-5874.
10-373-JNO

À vendre

Rue Masson - Triplex, 4 pièces, 2 chambres à coucher au 1er et 2e étages et 3 pièces au sous-sol. Lot: environ 35 x 110. Stationnement pour 3 voitures. Revenu: $410.00 par mois. Devrait-être augmenté. Prix demandé: $38,500. Composer: 256-8150.
4-309-JNO

NORWOOD - Rue Hill - Charmant bungalow de 2 chambres à coucher, tapis mur à mur, laveuse et sécheuse automatiques et congélateur inclus. Patio et nouveau garage. $29,-000. Pas d'agent. Composer 247-3825 ou 233-3221.
10-370-JNO

Roulotte 1968 de marque EEE - 16 pieds - pouvant accommoder 6 personnes - toilette, réfrigérateur, cuisinière, pneu de rechange - En parfait état - Prix: $2,250 ou meilleure offre. - Aussi, boîte 1974, de marque Royal, pour camion d'une demi-tonne - Prix: $475.00. Composer 233-0564.
10-361-11 C

Maison avec lot en face de l'église de Richer. Pour plus de renseignements s'adresser à Mme Lucien Saindon 422-5933.
10-365-12 C

Meubles et articles de tout genre. Bon lit en bois avec matelas et sommier - Trois lits "Toronto" - Clôture en broche et en bois - Un aquarium: $10.00 - etc. 233-1844.
9-360-10 C

Robe de mariée - 8 ans - $100. Manteau de fourrure (vison et pattes de mouton) - $150.00. Orgue - 2 claviers - pédalier - $1,400. Composer 668-3390.
10-362-11 C

Petite maison idéale pour personne seule ou pour chalet. Grandeur: 18' x 28' et comprenant portique de 18' x 6', 1 chambre à coucher avec garde-robes, cuisine avec armoires et évier, bon linoléum. En très bon état. Prête à être déménagée. Prix: $1,350. S'adresser à: J. Le Néal, Notre-Dame-de-Lourdes, Man. Tél.: 248-2045.
10-371-12 C

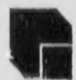
Magasin général. 30 milles de la ville. Chiffre d'affaires annuel: $121,000. Maison de 3 chambres à coucher et garage chauffé attenants. Prix demandé: $95,000. Comptant requis: $5,000. Balance: $900.00 par mois à 10% d'intérêt. En plus, marchandise et appareils fixes "fixtures". Pour plus d'information composer: 256-8150.
4-313-JNO

St-Boniface - Vente privée - Pas d'agent - Maison de 1½ étage plus triplex supplémentaire. La maison comprend 2 plomberies, un salon, salle à manger, cuisine, 3 chambres à coucher, et salle de loisirs au soubassement, plus logis de 3 pièces au 2e étage. Le triplex comprend un appartement de 2 chambres à coucher et un appartement de une chambre à coucher. Age: 15 ans seulement. Revenu mensuel de $620. plus 1,500 pieds carrés de demeure pour propriétaire. Prix demandé: dans les 70 mille dollars pour les deux. Composer: 256-3414.
10-369-10 C

Renault 12 TL - 1972 - En très bon état. 4 vitesses. Chauffrette, "tape deck", 34,000 milles. Composer 247-8746, ou s'adresser au 502-245, Provencher.
10-363-10 C

Lot de 4½ acres à 3 milles à l'est et 1 mille au sud de Lorette sur chemin Landmark. Composer: 233-0661 ou 878-3248 Lorette.
10-364-10 C

agents d'immeubles



the Permanent

Bungalow de 3 chambres à coucher en parfait état en tout point. Sous-sol complètement fini avec salle de récréation, salle de bains et buanderie. Air conditionné central. Piscine chauffée de 15 x 20 - 8 pieds de profondeur. Pour rendez-vous appelez Jerry D'Avignon 233-4148; si absent, 943-2800 code 259, ou bureau 475-9140.

ST-ADOLPHE — 4 CHAMBRES A COUCHER
Deux étages avec fenêtre en baie donnant sur salon et salle à manger en forme de L. Salle familiale encaissée comprenant Foyer ouvert et portes du patio. La cuisine comprend des armoires en chêne construites sur demande, un four auto-nettoyant encastré et cuisinière sur comptoir. La maison de 2,000 pieds carrés est située sur ¼ d'acre dans nouveau développement. Tapis mur à mur partout. Aussi, garage double attenant. Pour visiter appelez Jerry D'Avignon 233-4148; si absent, 943-2800 code 259, ou bureau 475-9140.

ST-BONIFACE — INVESTISSEMENT — 4-PLEX
Près du boul. Provencher. Spacieux logis du 1er étage avec le luxe d'une maison privée. Revenu complet de plus de $800 par mois. Pour visiter appelez Jerry D'Avignon 233-4148; si absent, 943-2800 code 259, ou bureau 475-9140.

Canada Permanent Trust Co.
330, rue Colony
Winnipeg, Manitoba R3C 1W6
au téléphone: 475-9140

Woodlawn Realty LTD — STEINBACH 326-6491

** Résidentiel * Commercial * Fermes * Estimations*
Pour une vente rapide communiquez avec nous!
Appelez (à frais virés) 326-2440 et demandez
John Reimer
pour évaluation, ventes ou achats.

A VENDRE - Magasin avec cantine, Bureau de Poste, service d'essence. Dans village du sud-est du Manitoba, sur route pavée de Forest Park.

SAINT-PIERRE - MAN.
Lave-auto de 2 travées et monte-voiture hydraulique de 4 tonnes - atelier de travail - kiosque à frites - chenils à chien - 2 pompes à essence - pompe à Diesel - cabine à essence - 2.28 acres de terrain commercial - maison-roulotte 12 x 60 de 4 ans - une variété d'équipement. Aussi, le vendeur assumera la 1ère hypothèque à un taux plus bas que le taux courant. Tout ceci à prix de sacrifice. Pour plus de renseignements et pour visiter, veuillez appeler Georges Bohémier - Bur.: 475-3580; Rés.: 256-2432 ou si absent, 943-8889 code 221.

MOUSSEAU & MILLS REALTY

POINTE DES BOIS — CHALET SUR LE LAC
Trois chambres à coucher, complètement meublé, y compris bateau de 16 pieds avec moteur de 85 C.V. - A servi 5 heures seulement - Hangar pour bateau avec porte basculante et quai en acier. Mme Al Forest - Bur.: 475-3580 — Rés.: 284-6458.

STE-ANNE - MAN. — $21,900
Maison de 2 chambres à coucher sur lot de 100 x 200 pieds. Complètement rénovée, tapis mur à mur partout, cuisine immense avec évier double en acier inoxydable, armoires en acajou. Une rue seulement de la rue principale. Mme Al Forest - Bur.: 475-3580 — Rés.: 284-6458.

ST-PIERRE — $29,900
1,040 pieds carrés - Bungalow de 3 chambres à coucher, soubassement complet, lot de 66 x 110 - Maison toute neuve. Appelez Cécile - Bur.: 475-3580 — Rés.: 256-6291.

ST-PIERRE
Idéal pour petite entreprise. Grande propriété, bon bâtiment pouvant servir comme magasin ou être converti en logis. Sert présentement comme magasin d'ameublement avec beau logis de 3 chambres à coucher à l'arrière pour propriétaire. Le logis a été complètement refait et est très confortable. Appelez Cécile - Bur.: 475-3580 — Rés.: 256-6291.

ST-PIERRE
Meilleure localité du village pour petit magasin, salon de barbier, etc. La propriété a 10 ans et comprend 2 jolis logis. Peut servir à plusieurs genres d'entreprises. Utilisée présentement comme salon de barbier. Appelez Cécile - Bur.: 475-3580 — Rés.: 256-6291.

PROPRIETE DE REVENU — ST-BONIFACE
Côte à côte. Les deux côtés pour $42,900 seulement. Chaque côté comprend 2 grandes chambres à coucher au 2e; une cuisine avec beaucoup d'armoires en acajou et évier en acier inoxydable ainsi qu'un salon de bonne grandeur au 1er. Lot: 40 x 156. Près école Marion et transport. Mme Al Forest - Bur.: 475-3580 — Rés.: 284-6458.

ST-VITAL — ÂGÉ DE 2 ANS
1,120 pieds carrés, 3 plomberies, fini professionnellement. Salle de récréation avec jeu de galets sur plancher. Cuisine spacieuse. Mme Al Forest - Bur.: 475-3580 — Rés.: 284-6458.

MOUSSEAU & MILLS REALTY



ST-BONIFACE — $25,900
Maison de 2 chambres à coucher avec hypothèque CMHC à 8½%.

RUE KITSON
Grande maison de famille ou de revenu. 3 salles de bains. En très bon état. Près Précieux-Sang.

RUE KITSON
Maison de 1½ étage sur beau grand lot avec garage. Soubassement complet. 2 salles de bains.

ST-BONIFACE — $21,500
Maison de 7 pièces, 2 salles de bains. Peut servir pour famille ou revenu.

GIMLI
Beau grand lot avec beaux arbres donnant sur plage.

RUE HORACE
Maison de 1½ étage avec soubassement complet. Garage double. 2 salles de bains.

ST-BONIFACE — $22,900
Maison de famille ou de revenu. 2 salles de bains. Près autobus.



ST-VITAL — $39,000
Joli bungalow de 3 chambres à coucher, grande cuisine et salle de bains. Chambre à coucher et salles de bains supplémentaires ainsi que salle de récréation au soubassement. Très propre. Près des écoles et du transport.



NORWOOD
Duplex côte à côte, 3 chambres à coucher et salle à manger de chaque côté. Le côté sud avec tapis mur à mur et garage double. Un seul côté ou les deux côtés peuvent être achetés.

RUE ST-JEAN-BAPTISTE
Maison de 2 étages, 8 pièces, 2 salles de bains. Grand lot. Faisant face au parc Provencher. Peut servir pour famille ou revenu.



METRO AGENCIES LTD.
Tél.: 247-2351
294, rue Marion, St-Boniface
Nap. et Bernice Gagnon - Rés.: 233-3510

McKAGUE SIGMAR
Centre Commercial Southdale
256-4356

PARC WINDSOR
Attrayant "split" de 3 chambres à coucher - Salon et salle à manger spacieux - Tapis mur à mur - Cuisine familiale - Armoires en quantité - mur "feature wall" - Salle de jeux avec foyer au sous-sol - Grande cour privée - Maison immaculée décorée avec goût - Profitez d'une aubaine - Pour visiter appelez Annette Roy 256-4356 - 256-1186.

STE-ANNE - MAN.
1,325 pieds carrés - 3 chambres à coucher - grande cuisine - Salle familiale - garage attenant - $44,500 seulement - Léo Grouette 257-2363.

159 AVE PILGRIM
Trois chambres à coucher - salle familiale - Possession le 1er septembre - Léo Grouette 257-2363.

ST-PIERRE — $17,900
64 acres. Bon terrain cultivé près de la route 59. Prix raisonnable. Appelez Mme Manaigre 256-6117 ou 256-4356.

LORETTE — 6 3 4 ACRES
Belle maison moderne avec 6 chambres à coucher, salle à manger. Toutes les draperies incluses. Garage, hangar pour machineries. 5 acres en alfafa. 12 milles de Winnipeg. Appelez Mme Manaigre 256-6117 ou 256-4356.

SELKIRK - MANITOBA
Bungalow attrayant de 4 chambres à coucher, belle cuisine de grandeur familiale, soubassement complet, garage double attenant et grand lot joliment paysagé. Appelez Robert Fillion 257-2753 ou 256-4356.

SOUTHDALE
Bungalow de 4 chambres à coucher, salon, salle à manger. Cabinet de toilette donnant sur chambre à coucher des maîtres. Salle de récréation, chambre à coucher et plomberie supplémentaires au soubassement. Appelez Robert Fillion 257-2753.

MAGASIN A VENDRE
65 MILLES DE WINNIPEG
Epicerie - quincaillerie et articles de nouveauté - Situé dans village actif - près du Bureau de Poste - Bon chiffre de revenu - $95,000 y compris bâtisse et marchandise — Léo Grouette 257-2363.

PAUL'S REALTY LTD.

390, boul. Provencher — Tél.: 247-8861

POWERVIEW — GRANDS LOTS 120 x 283 près rivière Winnipeg. Complètement boisés. Prix: seulement $5,900 chacun.

NORWOOD — 2 grandes maisons sur terrain 66 x 122 zoné C2 commercial. Près hôpital St-Boniface. Une aubaine à $32,900 chacune.

LORETTE — Grands lots 80 x 132 ou plus. Boisés et près de rivière. Avec égouts et tuyauterie. Chaque lot arpenté, etc. Prix: $9,500.

SAINT-ADOLPHE — Sur rivière — lot de 3½ acres avec plus de 200 pieds de frontage donnant sur l'eau. Une aubaine à $15,900 seulement.

ST-VITAL — Sur belle rue résidentielle et tranquille. Joli "bi-level" de 3 ans avec 3 chambres à coucher et grande salle de récréation. Lot de 50 pieds avec grand garage double isolé.

BUNGALOW DE 4 CHAMBRES A COUCHER, salle familiale, 2 salles de bains. Garage double. Une acre de terrain. A 2½ milles à l'est du village de Ste-Anne. Appelez Paul Fournier.

Noël Bérard : 257-5456
Paul Gagnon : 256-6538
Paul Fournier : 257-0791



DANIS REALTY LTD. — Tél.: 247-8957

519, CH. STE-MARIE — ST-VITAL



PARC WINDSOR - 3 bonnes chambres à coucher plus une supplémentaire à la cave, salle de récréation - Cour: 150 pieds de profondeur - Environ $10,000 comptant requis - Appelez Claude Fillion ou Belva Smith.

ST-VITAL — $37,900
Maison de 1½ étage — 2 chambres à coucher — salle à manger — cave à la grandeur — Sur grand lot — Appelez Yvette Pelletier.

TOWN HOUSE A ST-NORBERT — $34,500
Appelez Yvette Pelletier.

76 HARROWBY - Possession le 1er juillet - Si vous êtes tassé dans votre logis actuel vous serez émerveillé de la grandeur de cette jolie maison de 2 ch. à c. - On demande $28,900 seulement avec $1,500 comptant - Appelez Aimé Fillion.

382 et 324 BELIVEAU - Maisons neuves - 3 ch. à c. - Prix $46,000 - Appelez Ada Guenette.

MAISON NEUVE A ST-BONIFACE - Maison de 2 ch. à c. avec cuisine tout à fait spéciale - Vous serez d'accord que c'est une maison épatante - Minimum comptant requis: $2,000 - Appelez Aimé Fillion.

RUE TRAVERSE — Maison de 1½ étage convenable pour 2 familles — $33,900 — Appelez Ada Guénette.

CINQ ACRES A ANOLA — Terrain boisé idéal pour la maison de vos rêves — Appelez Aline Danis.

Aime FILLION: 256-4762
Belva SMITH: 453-7424
Claude FILLION: 257-1765
Ada GUENETTE: 247-5903
Yvette PELLETIER: 247-2372
Carole GAUTHIER: 233-1214